

LES COOPÉRATIVES ET L'ÉCOLOGIE DU LIVRE ET DE LA LECTURE



L'ASSOCIATION POUR
L'ÉCOLOGIE DU LIVRE

Introduction	2
L'Association pour l'écologie du livre	3
Un contexte de crise écologique pour la filière du livre	3
L'hypothèse de la coopération pour sortir de la crise écologique	6
La mission d'exploration et le projet d'une coopérative du livre et de la lecture	7
Éléments de base : le cadre de la mission	10
Ancrages théoriques et politiques	11
Méthodologie employée	16
Nos Inspirations	20
Économie sociale et solidaire et écosystème du livre, quels enjeux ?	30
Interprofession et coopérations: un écosystème du livre interdépendant qui peine à se créer	31
Les coopératives: une réponse à la crise écologique et démocratique ?	34
Démocratie et réappropriation citoyenne: le livre comme un commun	38
Quelques modélisations de coopératives	42
Méthode pour la modélisation	43
Le commun de tous les chemins dessinés	44
Les différentes coopératives modélisées	46
Modélisation de la coopérative imaginée par le groupe de travail	66
Le choix d'une recherche-action opérationnelle pour la modélisation	67
Le serpent de mer du modèle juridique	68
Modélisation	70
Conclusion	76
Admettre et dépasser nos contradictions: appel à la cohérence	80

INTRODUCTION

L'Association pour l'écologie du livre

L'Association pour l'écologie du livre¹ est un collectif de plusieurs centaines de professionnel·les, qui défend l'idée d'une transformation radicale de la filière du livre et de la lecture. Créé en 2019, notre collectif s'est construit comme un espace de réflexion et d'échange interprofessionnel aux activités variées : plaidoyer, documentation, recherche-action, sensibilisation et de formation.

En 2026, l'Association pour l'écologie du livre est présente dans toute la France et une partie de la francophonie, et compte un millier de sympathisant·es, environ 300 adhérent·es, une soixantaine de bénévoles, trois coordinatrices et de nombreux·ses ami·es et alliés·es.

L'Association porte une vision systémique du modèle industriel de la chaîne du livre et des accélérations de ses flux matériels et financiers des 30 dernières années. Elle réfléchit aux conséquences écologiques de la filière, qu'elles soient matérielles, sociales ou symboliques. Elle développe un plaidoyer qui alerte et propose des pistes de changements, des chemins pour une écologie du livre décroissante, coopérative et soutenant une réelle biodiversité.

Un contexte de crise écologique pour la filière du livre

Chaque jour, et ce depuis des années, nous nous enfonçons plus profondément dans des bouleversements écologiques dont nous connaissons les causes et les conséquences. Baptiste Morizot, les résume avec justesse : « Il me semble que beaucoup d'enjeux ont été explorés en profondeur et bien formulés aujourd'hui par l'écologie politique théorique. Ils prennent la forme d'une critique radicale et d'un dépassement de certains héritages massifs de la modernité. On peut citer par exemple le croissantisme (cette idéologie selon laquelle la croissance du produit intérieur brut est l'indicateur maître de la réussite d'une société), l'extractivisme (le stade frénétique de l'économie d'extraction qui réifie les écosystèmes en ressources à disposition), le productivisme, l'illimitation de l'économie de marché, la financiarisation de ce qui ne doit pas être financiarisé, le néolibéralisme sous ses différents avatars si complexes, l'accumulation délirante du capital, et plus indirectement son accaparement sous la forme des patrimoines, l'expropriation des

1- Pour la suite du texte, le terme « l'Association », avec un A majuscule, renvoie à l'Association pour l'écologie du livre.

moyens de production, l'adoubement des inégalités, la xénophobie et ses replis identitaires, l'héritage colonial et patriarcal...¹» Le monde du livre n'échappe pas non plus à ces logiques d'accélération, d'extractivisme, de productivistes, et de financiarisation.

Les dix plus grands groupes concentrent aujourd'hui 90% du chiffre d'affaires de l'édition française. Leurs ambitions hégémoniques, en grande partie liées à leur croissante financiarisation, les amène à augmenter fortement leurs productions pour occuper les espaces de ventes au détriment des maisons d'édition indépendantes qu'ils invisibilisent. Les rapports de force sont presque toujours en leur faveur, avec les auteur·ices comme avec les librairies indépendantes. Si la chaîne du livre a longtemps renvoyé au lien unissant toutes les actrices de la filière pour le soutien au livre, aujourd'hui elle est surtout synonyme de contrainte pour les professionnel·les à travailler ensemble pour sa commercialisation.

En délocalisant la production, la filière a augmenté grandement les distances de transport tout en baissant les coûts ce qui a permis cette forte croissance du nombre de titres depuis 25 ans, entraînant l'agrandissement des centres de distribution et l'accélération des cadences de travail des équipes. Accélération que l'on retrouve à chaque niveau de la chaîne.

Des changements politiques profonds se sont ajoutés à tout ceci ces dernières années. Les visions néolibérales se sont développées, servant autant les stratégies de prédation d'acteurs comme Amazon que les objectifs de «combat civilisationnel» d'un Vincent Bolloré et allant jusqu'à remettre en cause le consensus politique sur l'importance du livre et de la lecture, entraînant à son tour des coupes budgétaires toujours plus grandes.

Cette analyse radicale de la responsabilité écologique des plus gros acteurs de la filière dépasse largement les questions d'écoconception, de recyclage et de pollution. Elle nous permet de relier une multitude de problématiques tels que la déforestation et les monocultures nécessaires à la production de papier, les postures coloniales que celles-ci impliquent et engendrent, les conditions précaires des manutentionnaires dans les entrepôts de distribution, la surproduction de livres par les grands groupes éditoriaux, l'invisibilisation des voix et des récits que celle-ci entraîne, le pilonnage aveugle de livres neufs, etc.

1- Baptiste Morizot, *L'Inexploré*, Wild Project, 2023, p.17.

De la coopération comme levier de changement profond

Au sein de l'Association pour l'écologie du livre, nous sommes convaincu·es que pour trouver des solutions à ces problématiques et les comprendre, nous devons les prendre à la racine. Or, cela implique d'assumer que les réponses aux problèmes évoqués plus haut ne pourront pas être individuelles. Si chaque geste compte, il prend le risque de se dissoudre à chaque instant s'il n'est pas mis en relation avec ceux des autres. Les solutions doivent être de la même nature que nos problèmes : systémiques.

Nous avons opposé à la réalité en silo de la chaîne du livre la notion d'interdépendance de son écosystème. Celle-ci, emprunté au corpus de l'écologie scientifique, nous permet de projeter une autre vision sur cette filière et sur les relations qui pourraient advenir entre les actrices du mondes du livre et de la lecture. Ces relations, basées sur des pratiques de coopération et de mutualisation, d'entraide et de solidarité proposeraient, aux actrices indépendant·es de plus en plus fragilisées, une organisation robuste et profondément écologique.

Aussi, l'envie de pousser plus loin ces réflexions en passant à une nouvelle étape a pris de plus en plus de place au sein de l'Association et ce, notamment, en travaillant sur les modèles économiques grâce aux outils de la recherche-action.

La mission d'exploration et le projet d'une «coopérative du livre et de la lecture»

En mars 2025, l'occasion de concrétiser cette envie se présente lorsque Benjamin Roux, éditeur aux éditions du Commun, met en relation l'Association pour l'écologie du livre et la Coop-médias, une toute jeune coopérative nationale réunissant des médias indépendants pour leur permettre de porter des projets ambitieux. Les possibilités ouvertes par cette coopérative (lien entre acteur·ices indépendant·es, levées de fonds massive pour les soutenir, lien entre médias et grand public par l'outil coopératif) semblent prometteuses et nous décidons creuser le sujet.

Tout en découvrant le projet de la Coop-médias, nous nous questionnons sur les parallèles et les enjeux communs entre livre et médias : est-il envisageable de penser des coopérations interprofessionnelles entre des métiers aussi multiples et divers que ceux

du livre ? Peut-on vraiment penser à une réappropriation citoyenne du livre ? Toutes ces questions nous ont amenées à interroger les objets et enjeux à (re)mettre au cœur des coopérations au sein du livre indépendant.

Pour cerner ce qu'il serait pertinent de mettre en commun, nous avons d'abord documenté l'existant. Ensuite, nous avons tenté d'évaluer si ce que nous imaginions était réalisable. Cette question demandait également d'étudier les possibilités transformatrices de « la réponse coopérative » dans une perspective d'écologie du livre. En somme, il nous fallait nous demander : dans quelles mesures les coopératives peuvent-elles être une voie concrète pour sortir des crises multiples que nous traversons et dessiner des chemins vers une écologie du livre ?

Ainsi, en repartant du projet porté par la Coop-médias d'une part et des réflexions et expérimentations menées depuis plusieurs années par les éditions du Commun d'autre part, les modèles coopératifs portés par le mouvement de l'économie sociale et solidaire, et plus spécifiquement la forme de la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), se sont présentés comme une hypothèse à explorer. Au-delà de leurs preuves déjà faites dans d'autres filières (l'énergie, la finance, le transport et plus récemment les médias indépendants), ce sont en effet des modèles qui sont *a priori* par nature construits pour amener un travail collectif autour d'objets et d'intérêts communs. En s'appuyant notamment sur les valeurs et le savoir issu du mouvement de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous voulions savoir dans quelle mesure il était possible d'envisager la création d'une organisation collective horizontale qui permette de dépasser le fonctionnement « en chaîne » actuel. Cette organisation devrait parvenir à dépasser les enjeux concurrentiels et économiques de chaque branche professionnelle et de chaque structure, au profit de nouvelles alliances, faites de mutualisation, d'échanges, de plaidoyer commun, d'entraide et de partage. Par ailleurs, cette transformation devrait se faire largement, en impliquant tous les métiers de l'interprofession ainsi que les lecteur·ices et citoyen·nes dans la gouvernance et le modèle économique de cette nouvelle forme d'organisation. La rédaction d'une note de cadrage synthétisant toutes ces envies, signée par les éditions du Commun, la Coop-médias et l'Association pour l'écologie du livre a alors permis de poser les bases de ce qui sera la « mission d'exploration coopérative du livre et de la lecture ».

La mission s'est largement inspirée des modes d'action historiques de l'Association pour mener son exploration: rencontres interprofessionnelles, animation de réseau, enquête de terrain, prospective, éco-fiction... L'objectif n'étant pas de créer une coopérative du livre ni de transformer l'Association en coopérative, nous avons principalement cherché à étudier trois grands axes dans notre travail:

- L'interdépendance: les coopérations transversales possibles et existantes entre les différents métiers du livre;
- La coopérative comme possibilité de faire du livre un commun et de favoriser la lecture;
- Les possibilités transformatrices de la chaîne du livre en écosystème par l'outil coopératif.

Si la première partie sera consacrée à un cadrage méthodologique et théorique, nos analyses et nos pistes de réponses autour de ces trois axes feront l'objet de la deuxième partie de cette étude. Les parties suivantes seront consacrées à des modélisations de coopératives souhaitables: la troisième partie présentera une multitude de coopératives imaginées lors de nos dix mois d'exploration, destinées à inspirer et à donner un avant-goût de ce qu'il serait possible de faire dans l'interprofession, enfin, la quatrième partie fera état d'une modélisation détaillée de la coopérative dessinée par le groupe de travail interprofessionnel mobilisé tout au long de la mission.

**ÉLÉMENTS DE
BASE :**

**LE CADRE
DE LA MISSION**

Ancrages théoriques et politiques

LES PENSÉES DE L'ÉCOLOGIE COMME ANCRAGE PHILOSOPHICO-POLITIQUE

Le premier ancrage philosophique et politique du travail, se fait directement dans les pensées de l'écologie. Comme le définit le glossaire de l'Association, « Les pensées de l'écologie rassemblent un mouvement d'idées, écloses à la fin du XIX^e siècle, qui analysent le monde et ses évolutions via une approche écologique systémique. Les pensées de l'écologie étudient notamment les liens entre humains, non-humains [et l'habitat qui les réunit] et explorent de nouvelles perspectives communes face aux bouleversements écologiques en cours. L'Association pour l'écologie du livre puise dans les pensées de l'écologie pour penser les mondes du livre et de la lecture¹ ».

Le principe à l'origine de l'Association est ainsi de s'approprier ces pensées pour les appliquer au monde du livre. Ce prisme de travail implique alors de considérer le monde du livre comme un écosystème potentiel, en devenir et non pas comme une chaîne linéaire de fabrication et de commercialisation. À partir de ce prisme, il s'agit donc de réfléchir à des façons de substituer les modes d'organisation en silos par des modes de coopérations horizontaux et rhizomiques entre l'ensemble des acteur·ices du livre et de la lecture, c'est-à-dire au sein de l'interprofession mais aussi au-delà (lecteur·ices, amateur·ices, etc.).

Et pour mener au mieux ce travail, il convient de cerner les problèmes à leur racine, dans leur caractère systémique pour les comprendre et les dépasser. C'est la raison pour laquelle l'Association s'inspire de la notion des « trois écologies » théorisée par Félix Guattari dans son livre éponyme². Ces trois écologies que sont l'écologie sociale, matérielle et symbolique sont un outil permettant d'appréhender la densité des problématiques écologiques. Elles permettent alors de sortir des questions environnementales pour adopter une vision large et systémique des problèmes ainsi que des solutions qu'il est possible de leur apporter³.

1- Voir la rubrique « Glossaire » sur <ecologiedulivre.org>.

2- Félix Guattari, *Les Trois écologies*, Éditions Lignes (édition courante), 2024.

3- Voir la rubrique « Manifeste » sur <ecologiedulivre.org>.

LE MOUVEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE COMME APPORT POLITIQUE: UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'ESS

En partant du constat que les liens entre l'écologie politique et le milieu de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) gagneraient à être renforcés dans le secteur du livre, notre deuxième ancrage théorique et politique a logiquement été celui de l'ESS.

Les contours de l'ESS sont complexes et denses, ses définitions, multiples et variées, rendent son appréhension peu évidente. On peut expliquer ce phénomène par le fait que l'ESS recouvre en réalité de nombreuses formes d'organisation et un nombre presque illimité de secteurs économiques. Ainsi, comment faire le lien entre une agricultrice-éleveuse de chèvres au sein d'une coopérative dans le Jura, un infirmier salarié d'une structure médico-sociale régionale, ou le commercial d'une banque mutualiste d'ampleur nationale ? Les organisations de l'ESS (regroupées en cinq formes que sont les coopératives, les associations, les mutuelles, les fondations et les «entreprises de l'ESS») ont en cela peu en commun sur le plan sectoriel ou dans leurs structururations. Leurs points communs sont alors plutôt à trouver dans un ensemble de valeurs et de principes :

- Un fonctionnement et une gouvernance démocratique ;
- Le travail pour une utilité sociale et/ou un intérêt collectif ;
- Le principe de non-lucrativité individuelle et la redistribution limitée des profits ;
- L'ambition de multiplier les coopérations, qui se caractérise souvent par un fort ancrage territorial.

Même s'ils sont aujourd'hui confondus, les termes d'économie sociale et d'économie solidaire sont apparus à des périodes différentes pour répondre à des enjeux, eux aussi différents. Pour aborder rapidement l'histoire et les évolutions de ces deux champs de l'économie sociale et de l'économie solidaire, nous nous appuyons sur deux travaux, de Danièle Dumoustier¹ et de Philippe Chanial et Jean-Louis Laville².

1- Danièle Dumoustier, *L'économie sociale et solidaire: s'associer pour entreprendre autrement*, coll. «Alternatives Économiques», Syros, Paris, 2001.

2- Philippe Chanial et Jean-Louis Laville, «L'économie sociale et solidaire en France», dans Genauto Carvalho Da Franca, Jean-Louis Laville, Jean-Philippe Magnen et Alzira Medeiros (dir.) *Action publique et économie solidaire*, coll. «Sociologie économique», ERES éditions, 2005, p.17-46.

Tout d'abord, l'économie sociale prend racine au milieu du XIX^e siècle, dans une société marquée par la révolution Industrielle et l'arrivée du libéralisme. Pour faire face à la pauvreté, le mouvement ouvrier s'organise et des mouvements associationnistes naissent alors en s'inspirant des projets économiques et sociétaux socialistes. Il se crée des compagnonnages, des sociétés de secours mutuel, des groupements d'achat, et bien d'autres structures qui favorisent l'entraide. Si tout cela donne lieu à une véritable période d'effervescence (notamment en 1848), le contexte répressif interdisant toute forme de coalition ou de corporation prend le dessus et l'horizon d'une «république ouvrière» s'estompe peu à peu, laissant place à l'avènement de l'idéologie libérale.

Malgré tout, dès la fin du XIX^e siècle, émerge la notion de solidarité et d'intérêt général dont l'État devient dépositaire. Ainsi, «l'élan associationniste qui avait constitué la première réaction de la société contre les dérèglements occasionnés par la diffusion du marché cède progressivement la place à l'intervention de l'État¹». L'économie sociale trouve alors sa légitimité comme outil de l'État pour pallier les défaillances du marché et s'institutionnalise progressivement. Elle «se propose de corriger les effets sociaux de la diffusion du marché, de concilier intérêt et justice, et se confond ainsi avec l'intervention étatique²».

C'est alors que naissent trois types d'organisations qui sont rassemblées sous le même terme d'économie sociale: les coopératives, les mutuelles et les associations. «Les trois statuts juridiques obtenus — coopératif, mutualiste et associatif — deviennent autant de sous-ensembles tributaires du modèle de développement économique et social dans lequel ils s'insèrent, en particulier de la séparation qui s'instaure et se renforce entre l'économie de marché et l'État social³». Les coopératives sont intégrées à l'économie de marché dans des secteurs délaissés par les investisseurs, les mutuelles viennent se placer en complémentarité des régimes obligatoires, les associations deviennent les premiers prestataires de services sociaux.

1- *Ibid*, p.58.

2- *Ibid*, p.63.

3- *Ibid*, p.59.

Quelques décennies plus tard, le dernier quart du XX^e siècle est marqué par de vives critiques à l'encontre de l'économie sociale, vue comme un simple opérateur de l'État social. On reproche aux structures d'abandonner souvent leur ambition sociétale pour s'attacher à des objectifs de performance gestionnaire. Face à cela, on constate le développement d'un foisonnement d'initiatives, ancrées territorialement, qui veulent «travailler autrement», et qui tentent de répondre à de nouveaux besoins sociaux et de renouer avec la volonté de participation citoyenne. Ces initiatives, renouant avec l'élan associatif du début du XIX^e siècle, se regroupent progressivement sous le terme d'économie solidaire et tentent de repenser l'économie pour la mettre au service de la démocratie. Ainsi, «les activités d'économie solidaire se créent à partir d'initiatives associant les parties prenantes (usagers, travailleurs, volontaires, producteurs, consommateurs, habitants, collectivités publiques...) à travers la constitution de lieux d'échanges et de dialogues que l'on peut qualifier "d'espaces publics de proximité"¹.»

Ainsi, au début des années quatre vingt dix, économie sociale et économie solidaire sont finalement rassemblées par leurs principes et valeurs sous le même drapeau de l'Économie Sociale et Solidaire. L'ESS gagne peu à peu en légitimité et s'institutionnalise. Cela se voit tout d'abord à l'échelle régionale, marquée par la création des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) et l'apparition de politiques et d'élus locaux délégués à l'ESS. Puis, à l'échelle nationale, en 2012, par la nomination d'un ministre délégué à l'ESS (rattaché au ministère de l'économie), qui mène l'élaboration d'une loi fédératrice du mouvement. Aujourd'hui, l'ESS est ainsi encadrée par la Loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire². Elle y est définie comme «un mode d'entreprendre et de développement économique», dont les principes sont notamment «un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices», «une gouvernance démocratique», et des «bénéfices majoritairement consacrés au maintien ou au développement de l'activité de l'entreprise».

DES COOPÉRATIVES ET DES SCIC POUR L'ÉCOLOGIE DU LIVRE

La mission d'exploration que nous avons menée se voyait donc au croisement entre ces deux ancrages philosophico-politiques que

1- *Ibid*, p.69.

2- «LOI n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire» sur <legifrance.gouv.fr>.

sont les pensées de l'écologie et l'économie sociale et solidaire. De nombreuses intuitions nous amenaient à considérer que l'écologie du livre pouvait être défendue par les outils de l'ESS. Une des principales a été le long héritage historique et conceptuel de l'ESS : celui de la coopération, de l'organisation autonome des travailleuse-s pour la réappropriation de leurs outils de travail. Cette histoire donne des clés pour travailler dès aujourd'hui à des alternatives concrètes. Mais ce qui a été également inspirant, c'est l'importance et la pertinence que représente aujourd'hui l'économie sociale et solidaire en France. En effet, le secteur de l'ESS représente aujourd'hui 10% du PIB et 2,4 millions de salarié-es en France¹ et la majorité des indicateurs donnés par des acteurs comme ESS France ou Coop FR sont largement positifs². Pourtant, force est de constater que la filière du livre au sein de l'ESS tient beaucoup plus de la niche que de la norme. En effet, si la culture représentait en 2017 environ 16% des structures de l'ESS et 17% des emplois, on constate que le livre représente environ 5% de ces structures³. Ainsi, puisque ce qui nous intéressait était de sortir le livre des modes de réflexion en silos, il nous a semblé évident de travailler autour des coopératives.

Au sein du vaste secteur de l'ESS, le domaine des coopératives est lui aussi très étendu. Il existe des dizaines de modèles de coopératives ayant des intérêts, des modèles juridiques et des objets différents : coopératives agricoles, coopératives bancaires, coopératives européennes, coopératives de consommateurs, coopératives scolaires, etc. Les plus connues de ces coopératives sont les SCOP (Sociétés Coopératives de Production) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) ou encore les CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi).

Notre travail s'est concentré sur un type particulier de coopérative : celui de la SCIC. À l'instar d'autres coopératives, la SCIC a pour objectif de permettre la réappropriation collective de l'entreprise. On peut la rapprocher du modèle de la SCOP qui permet à des salarié-es de posséder leur entreprise et en cela leur outil de travail, à ceci près que le domaine de parties prenantes de la SCIC est encore plus vaste car il

1- « Développer l'économie sociale et solidaire en France » sur <economie.gouv.fr>.

2- Voir l'étude « Panorama des entreprises coopératives », réalisée par Coop FR en 2024, (<entreprises.coop>) ou le rapport d'activité de 2025 d'ESS France « L'humain, la planète, la démocratie : ESS France en action ! ».

3- « Rapprocher la culture et l'économie sociale et solidaire », étude de 2017, <lelabo-ess.org>.

permet à différents types d'acteur·ices de posséder la coopérative. Ces trois catégories sont les salarié·es de l'entreprise (comme dans une SCOP), les bénéficiaires de l'entreprise (des client·es, des usager·es de l'entreprise), ainsi qu'une troisième catégorie, libre, qui correspond la plupart du temps aux partenaires de la coopérative (autres entreprises, collectivités territoriales, établissements publics, associations, collectifs de toute nature...). On comprend alors les potentialités économiques et surtout démocratiques d'un tel modèle, notamment concernant l'implication des citoyen·nes via le collège des bénéficiaires.

C'est justement cette diversité de parties prenantes de la coopérative qui nous a inspiré·es dans le modèle de la SCIC. Pour répondre aux problématiques posées plus haut, il nous semblait essentiel de se doter d'un outil permettant de réunir autour d'un même sujet les différent·es acteur·ices qui composent la filière du livre et surtout être ouverts à une participation des lecteur·ices. Le principe d'une gouvernance démocratique au sein de laquelle «une personne = une voix» semblait alors favoriser le dialogue et être la garantie que les résultats des discussions seraient équitables et proportionnés aux différentes personnes. En somme, la SCIC nous semblait être un outil approprié pour créer une véritable culture de la coopération, un décloisonnement de la pensée en silos et une réappropriation citoyenne du livre et de la lecture, trois aspects essentiels pour aller vers une écologie du livre.

Méthodologie employée

UNE RECHERCHE EXPLORATOIRE COMME CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Au fur et à mesure du travail, nous avons simultanément avancé dans deux directions. La première était celle de la recherche empirique et de l'enquête de terrain: la recherche informations via des entretiens pour documenter, connaître le déjà-là et s'inspirer des idées ainsi récoltées. La seconde était celle de la prospective fictionnelle : l'imagination de modèles économiques concrets et la recherche d'objets à mettre en commun pour qu'une coopérative du livre puisse voir le jour à court ou moyen terme. Ainsi, il fallait connaître l'existant afin de modéliser des alternatives en étudiant dans quelle mesure elles étaient souhaitables ou non.

LA MOBILISATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERPROFESSIONNEL

Pour nous aider, un groupe de travail interprofessionnel s'est constitué spécifiquement pour nourrir et accompagner la mission. Il a été le pilier central et la boussole de notre exploration.

Les personnes ont été contactées à la fois en tant que membres ou alliées de l'Association pour l'écologie du livre et en tant que « spécialistes des coopératives du livre ». Ce groupe est toujours resté ouvert à toute personne intéressée, l'important étant que ces personnes connaissent bien les modèles coopératifs, l'Association pour l'écologie du livre et les valeurs qu'elle porte.

Toutes les personnes contactées pour être membre du groupe de travail ont été motivées pour le rejoindre et ont participé avec enthousiasme aux réunions. Le groupe de travail s'est ainsi réuni quatre fois à Rennes, point de convergence entre les régions parisiennes et bretonnes, les deux régions les plus représentées dans le groupe. Par ailleurs, de nombreuses autres personnes ont été contactées pour leur expertise.

Tableau des membres du groupe de travail

Mois de rencontre	Nom	Structure	SCOP, SCIC, autre	Corps de métier	Territoire
Mars 2025	Sylvain BERTRAND	Éditions du Commun	Coop 47	Édition	Bretagne (Rennes)
Avril 2025	Benjamin ROUX	Éditions du Commun	Coop 47	Édition	Bretagne (Rennes)
Mars 2025	Carole JOSSET	La Grange aux Livres	SCIC	Librairie	Bretagne (Aujan)
Mars 2025	Alexandre PROST	La Grange aux Livres	SCIC	Librairie	Bretagne (Aujan)
Mars 2025	Damien BERTHY	La Grange aux Livres	SCIC	Librairie	Bretagne (Aujan)
Avril 2025	Lucie ANIZON	Coop-médias	SCIC	Médias	Île-de-France (Paris)
Septembre 2025	Sarah HAMON	OPlibris / La Cabane Bleue	SCIC / SARL	Édition	Pays de la Loire (Nantes)
Septembre 2025	Albert DE PÉTIGNY	OPlibris	SCIC	Édition	Pays de la Loire
Septembre 2025	Lucie BERSON	Le Passager Clandestin	SCOP	Édition	Bretagne (Morbihan)
Novembre 2025	Mélanie CRONIER	Université Grenoble Alpes	Autre	Recherche	Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes)
Novembre 2025	Eloan DAVID	Le Lieu Jaune	SCOP	Librairie	Bretagne (Tinténiac)
Novembre 2025	Julien Lacoste	Le Lieu Jaune	SCOP	Librairie	Bretagne (Tinténiac)
février 2026	Élisabeth Maset	Entreprise individuelle	Autre	Édition	Île-de-France (Paris)

Tableau des personnes-ressources avec qui nous avons échangé

Mois de rencontre	Nom	Structure	SCOP, SCIC, autre	Corps de métier	Territoire
Septembre - juin	Sarah NEUVILLE	Deuxième époque	SCIC	Édition	Occitanie (Montpellier)
Septembre 2025	Alexandre SOREL	Média Graphic	SCOP	Imprimerie	Bretagne (Rennes)
Octobre 2025	Mathias ECHENAY	La Volte	Autre	Édition	Île-de-France (Paris)
Octobre 2025	Fanny VALEMBOS	BDZA,	CAE	Recherche	Bretagne (Rennes)
Octobre 2025	Paméla	BDZA	CAE	Recherche	Centre-Val de Loire (Tour)

Novembre 2025	Claire AUBERT	x	Autre	Autrice	Bretagne (Montreuil-sur-Ille)
Novembre 2025	Bruno FOLIGNÉ	Abraxas Libris	Autre	Libraire	Bretagne (Bécherel)
Novembre 2025	Julien CROSNIER	Carnets de Sel / FEDEI	SCIC / Association	Édition	Centre-Val de Loire (Tour)
Décembre 2025	Gilles HERMAN	Comité Intersectoriel de l'écologie du livre	Autre	Édition	Canada (Québec)
Janvier 2026	Caroline HERMOSO	Pollen	Autre	Diffusion - Distribution	Île-de-France (Malakoff)
Janvier 2026	Julien NOÉ	Coop-médias, Enercoop	SCIC	Médias, Énergie	Île-de-France (Paris)
Janvier 2026	Claire CHANVREY	La Cavale	SCIC	Librairie	Occitanie (Montpellier)
Janvier 2026	Marguerite CROS	La Cavale	SCIC	Librairie	Occitanie (Montpellier)
Janvier 2026	Hélène RICHARD	Flblb	SCOP	Édition	Nouvelle-Aquitaine (Poitiers)
Janvier 2026	Yannick ROUDAULT	La Mer Salée	SCIC	Édition	Pays de la Loire (Nantes)
Janvier 2026	Thierry DISCEPOLO	Agone / FONDEI	Association / Fond de dotation	Édition	PACA (Marseille) / Occitanie (Boisset)
Février 2026	Iñaki VÁZQUEZ-ÁLVAREZ	Serra Hunter Fellow	Universitat Politècnica de Catalunya	Chercheur-Enseignant	Espagne (Barcelone)
Mars 2026	Olivier BLANCHE	Terre Vivante	SCOP	Édition	Isère (Mens)
Mars 2026	Yann Trividic	Burn~Août	Association	Édition	Île-de-France (Paris)
Mars 2026	Théo PAL	Burn~Août	Association	Édition	Île-de-France (Paris)
Mars 2026	Hellekin	Petites Singularités	Association	Édition	Belgique (Bruxelles)
Avril 2026	Patrice BRIDE	Dire le Travail	SCIC	Édition	Île-de-France (Paris)
Avril 2026	Agathe BERGEL	Oz	CAE	Mécénat et collecte de fonds	Loire-Atlantique
Mai 2026	Sylviane SAMBOR	L'Escampette	CAE	Édition	Nouvelle-Aquitaine (Montmorillon)

SE DÉBARRASSER DU « BIAIS ÉDITEUR·ICES »

Si l'envie initiale était de constituer un groupe de travail réellement interprofessionnel, on voit malheureusement que celui-ci est majoritairement composé de maisons d'édition, complétées par quelques librairies. C'est sûrement une des raisons pour lesquelles nous avons dû lutter contre ce que nous avons appelé « le biais éditeur·ices ».

La présence majoritaire de maisons d'édition dans ce groupe de travail peut s'expliquer de plusieurs façons. Premièrement au niveau matériel, ce sont des structures du livre qui sont moins liées à un local que des librairies, des imprimeries ou des structures de distribution. Leurs disponibilités sont peut-être plus flexibles que dans d'autres corps de métiers. Deuxièmement, on peut également voir sur la « carte des membres de l'Association pour l'écologie du livre »¹ que les maisons d'édition sont les structures les plus représentées au sein même de l'Association. Sachant cela, on peut supposer que les ressources internes sont plus nombreuses pour comprendre finement le métier et que les contacts sont plus faciles que dans d'autres corps de métiers (comme les fabricants qui sont dix fois moins représentés que les éditeur·ices au sein des adhérent·es). Troisièmement, au niveau de l'actualité comme au niveau militant, on pourrait dire que l'enjeu de la concentration éditoriale focalise lui-même l'attention et cache parfois la forêt de l'écologie du livre. Cette logique invite alors souvent à hiérarchiser les problématiques et à considérer que les métiers de l'édition seraient plus en crise que les autres. Enfin, il est possible que ce « biais éditeur·ice » ait été renforcé par le travail avec la Coop-médias qui invitait parfois à transposer son travail au service des médias indépendants, en imaginant une « Coop-éditions » au service des maisons d'édition indépendantes, comme nous le verrons dans la partie suivante. Lors de nos échanges, il nous a donc fallu régulièrement rappeler à nos interlocuteur·ices que l'enjeu n'était pas de travailler uniquement autour de l'édition indépendante, mais plutôt de toujours élargir la discussion à l'ensemble des acteur·ices du livre pour ne pas perdre le fil des enjeux systémiques auxquels le milieu du livre fait face.

Nos Inspirations: Coop-médias, OPlibris, les modes de coopération interprofessionnels et les imaginaires

1- Carte disponible sur le site de l'Association (<ecologiedulivre.org>) ou sur <ecologiedulivre.gogocarto.fr>.

LA COOP-MÉDIAS

Créée en 2024, la Coop-médias est une coopérative sous forme de SCIC regroupant des médias indépendants, des acteurs de l'ESS et des citoyen·nes dans l'objectif de défendre l'indépendance des médias¹. Issue du Collectif pour une Transition Citoyenne (un collectif de 35 associations écologistes) et du mouvement ESS (Enercoop, les Licoornes, etc.), la Coop-médias se positionne à la fois comme étant extérieure au secteur des médias indépendants tout en utilisant cette position pour fédérer les médias indépendants autour des citoyen·nes. Pour ce faire, la coopérative s'appuie sur des levées massives de fonds qui sont redistribués en prêts à taux très faibles à des médias indépendants. En décembre 2025, cinq médias ont ainsi pu être financés (presque tous à hauteur de 50 000 €) pour des projets qui n'auraient pas pu être aidés par des banques traditionnelles².

Pour nous, la Coop-médias a été une inspiration à différents niveaux. Premièrement, aux niveaux symbolique et démocratique, l'existence même de la coopérative a permis à la fois de regrouper des dizaines de médias indépendants autour d'un objet commun (ce qui leur permet de se connaître, de s'identifier et donc de favoriser les collaborations), et à la fois de fédérer des milliers de personnes autour de l'enjeu crucial qu'est l'indépendance des médias. En un seul mouvement, il s'agissait donc de faire de l'information un bien commun en proposant à des citoyen·nes de devenir en quelque sorte copropriétaires de cette coopérative. Deuxièmement, au niveau politique, au-delà de son caractère spectaculaire, cette levée de fonds a également été l'occasion de mener un plaidoyer extrêmement efficace auprès du grand public. Car la campagne de levée de fonds a permis d'attirer l'attention sur la crise démocratique et politique que représente aujourd'hui la concentration capitaliste dans les médias. Troisièmement, au niveau économique, la Coop-médias a su regrouper plus de 4 000 sociétaires et lever plus d'1,8 million d'euros en parts sociales entre novembre 2024 et avril 2026. Cet argent permet de soutenir directement les médias

1- Les informations données dans les paragraphes suivants proviennent du site internet de la Coop-médias (<Coop-médias.org>) ainsi que des différents entretiens que nous avons pu avoir avec Lucie Anizon qui était directrice opérationnelle de la coopérative jusqu'en mars 2026.

2- Pour voir la liste des médias financés, voir la rubrique « Les médias financés » sur <Coop-médias.org>.

indépendants et donc de pallier les fragilités économiques du milieu ainsi que les inégales répartitions des politiques publiques entre les groupes et les indépendants¹. De plus, à la différence d'un don, une part sociale est prise pour 5ans (période au bout de laquelle ils peuvent récupérer l'argent investi). Cela veut non seulement dire que les sociétaires deviennent membres d'un collectif pour ce temps-là, mais aussi que l'argent de la Coop-médias continue d'appartenir aux sociétaires et que ce sont eux qui investissent dans les médias par l'intermédiaire de la coopérative.

La Coop-médias déploie ainsi à nos yeux le sens politique de créer une coopérative. Dans un sens écologique elle propose à la fois de créer des liens nouveaux, entre médias et citoyen·nes et elle dessine de nouvelles alliances pour lutter contre la financiarisation du milieu. Voici la raison pour laquelle, cela nous a posé des questions évidentes: comment s'en inspirer? Faut-il faire la même chose pour le livre indépendant?

À première vue, il a semblé possible de répondre par l'affirmative en pensant à la problématique commune qu'est la concentration dans les filières du livre et des médias. Il serait ainsi facile de s'inspirer de leur discours contre la concentration et la financiarisation (le monde du livre étant touché comme celui des médias). Le livre étant lui aussi un média, il serait tout à fait envisageable de l'intégrer aux réflexions de la Coop-médias et de se placer dans la même rhétorique: pour une presse indépendante et rigoureuse, pour une information fiable et sans *fake news*, contre la montée réactionnaire des discours haineux dans les médias possédés par Bolloré.

Néanmoins, de ce point de vue-là, le secteur des médias semble offrir un paysage politique plus clair et plus lisible aux citoyen·nes que celui de l'édition. En effet, quand on regarde l'actualité médiatique, les exemples de désinformation et de droitisation des médias de groupe s'accroissent tandis que la fiabilité des médias indépendants est sans cesse défendue par ces derniers². Le monde des médias semble alors polarisé du point

1- Maxime Friot, «Aides à la presse 2022: le gâteau pour les grands groupes, les miettes pour les indés», 12 septembre 2023, sur <acrimed.org>.

2- Voir les épisodes 3 et 4 de l'émission d'Acrimed «4ème pouvoir» réalisés sur *Blast*: «extrême droite, les médias complices et coupables» et «Journalisme mainstream: 40 ans de propagande au service du capital». Sur la désinformation, voir le dossier d'Acrimed «Bidonnages et mensonges... Comment produire de vraies fausses informations» sur <acrimed.org>.

de vue politique entre les médias indépendants se situant plutôt du côté progressiste et les autres médias plutôt situés du côté conservateur.

Concernant le livre, les différences sont beaucoup moins visibles aux yeux des lecteur·ices. Au-delà de l'actualité du cas Bolloré, la concentration capitaliste du marché du livre est-elle perçue comme un réel risque ? Est-elle associée à un appauvrissement de la réflexion, à la censure ou à une falsification de l'information ? La réponse n'est pas aussi évidente, ni assez documentée, ni médiatisée auprès du grand public voire des auteur·ices. Après tout il se publie bien, dans des grands groupes, des livres sur la concentration des médias¹, il se publie bien des livres antifascistes sous Bolloré², ces mêmes groupes qui publient des journalistes indépendant·es³ et desquels sont issus de nombreux textes militants essentiels⁴. Cela est d'autant plus fort que cela ne date pas d'hier. « Par le passé, la dépendance capitaliste et l'indépendance éditoriale ont pu coexister », rappelait Benoît Laureau au micro de Mediapart⁵. Il apparaîtrait donc que la doxa actuelle continue de croire en cette possibilité malgré les liens toujours plus documentés entre le patronat et l'extrême droite⁶. La démarcation

1- Olivier Legrain et Vincent Edin, *Sauver l'information de l'emprise des milliardaires*, Payot, 2025. Payot appartient au groupe Actes Sud lui-même propriété de Françoise Nyssen.

2- On peut penser aux livres de Virginie Despentes, de Rebecca Warrior, au livre de Gramsci *Comment naît le fascisme* (Grasset), aux livres de la collection « Nouveaux Jours » ou « Bestial » chez JC Lattès (comme l'essai *Les Vigilantes: Surveillées et surveillantes, ces femmes au cœur de l'extrême droite* de Léane Alestra. Livre dans lequel l'autrice « nous engage à renoncer à la vigilance, qui nous enferme dans une logique sécuritaire, pour lui substituer une véritable attention aux autres, seule capable de désamorcer les pièges du fascisme »), etc.

3- Laurent Mauduit, Romaric Gaudin, Edwy Plenel, Reporterre, publiés au Seuil ou à La Découverte, propriétés respectives de Vincent Montagne et Daniel Křetínský.

4- Au Seuil, à La Découverte, chez Zones, Actes Sud, Cambourakis, Stock ou encore Minuit, Le livre de poche, L'Iconoclaste, etc.

5- « Rentrée littéraire: "À cause de la concentration, les indépendants sont de plus en plus marginalisés" », Joseph Confavreux et Ludovic Lamant en entretien avec Alexis Argyroglo, Benoît Laureau, Claire Stavaux et Véronique Yersin, 6 septembre 2025.

6- Laurent Mauduit, *Collaborations: Enquête sur l'extrême droite et les milieux d'affaires*, La Découverte, 2025. Voir la vidéo « Collaboration: révélations sur les liens entre le patronat et l'extrême droite », sur <blast-info.fr> où l'auteur nous apprend que « Gaston Gallimard écrivit au commissariat aux questions juives après l'expropriation des biens juifs (et donc des biens de l'éditeur Calmann-Lévy) "Nous sommes prêts à racheter Calmann-Lévy et sachez bien que nous sommes une société aryenne avec des capitaux aryens" ... ». Voir également l'article « Comment Eyrolles et Gallimard participent à la diffusion de l'extrême droite », Antoine Oury, *Actualitté*, 24/09/2025.

entre l'édition indépendante et l'édition financiarisée ne se voit pas aussi clairement que dans les médias. Dans les deux types d'édition, on peut trouver des thématiques, des personnalités et des livres adressés à des militant·es progressistes. De plus, de nombreuses personnalités, à l'inverse de leurs engagements connus contre le capitalisme, l'extrême droite ou en faveur de l'écologie sont aujourd'hui publiées dans des grands groupes¹. Le risque de la concentration ne semble donc pas aussi bien cerné dans le milieu du livre que dans le milieu des médias au-delà du cas de Vincent Bolloré dont la « croisade culturelle » est toujours plus documentée².

Ce que l'on voit surtout, c'est combien les comparaisons entre les livres et les médias amènent surtout à dresser un parallèle entre médias et édition. Or, pousser ce parallèle serait placer les maisons d'édition au centre du travail du livre, et passer à côté de la notion d'écosystème qui considère que le livre est un travail collectif où l'édition, la librairie, les auteur·ices, les imprimeur·euses, etc., ont un rôle clé à jouer, tous·tes au même niveau. On peut estimer que la Coop-médias a ainsi réuni des structures relativement similaires mais que le travail d'une coopérative interprofessionnelle du livre serait d'élargir les types de structures (réunir des libraires, des diffuseurs, des auteur·ices, des imprimeries...). Car le travail de fédération autour d'un corps de métier est déjà en cours, avec OPlibris, une coopérative à destination des maisons d'édition indépendantes.

OPLIBRIS: UNE COOPÉRATIVE PAR LES ÉDITEUR·ICES, POUR LES ÉDITEUR·ICES

OPlibris est une coopérative créée en 2023 et lancée aux premières Assises de la Fédération des Éditions Indépendantes (FEDEI) à Aix-en-Provence. Créée en SCIC, elle est aujourd'hui la plus grande coo-

1- On peut penser à Johan Chapoutot, historien du nazisme, qui a publié la majorité de ses livres dans des maisons d'édition de grands groupes dont les plus connus dans le groupe Madrigall (propriété d'Antoine Gallimard) ; à Salomé Saqué et son livre *Résister* publié chez Payot en 2024 (groupe Actes Sud), mais aussi à Camille Étienne, Mona Chollet, Jean-Marc Janvocivi, Thomas Piketty, Jean-Baptiste Fressoz, Fatima Ouassak, Titiou Lecoq, etc.

2- Le terme de « croisade culturelle » est emprunté à l'excellent dossier de Médiapart (« La croisade culturelle de Vincent Bolloré ») sur <mediapart.fr>. Dans le milieu du livre, la croisade de Vincent Bolloré a été l'occasion de mettre en avant la question de la concentration notamment grâce aux efforts des collectifs Déborder et Désarmer Bolloré, mais on peine encore à en voir les effets pour les autres grands groupes.

pérative dans le monde du livre en France et la seule SCIC nationale à regrouper des structures différentes (maisons d'édition, distribution, librairies, etc.) autour d'un objet commun. Cet objet en question est un logiciel libre de gestion à destination des maisons d'édition indépendantes¹. En effet, partant du constat qu'il n'existait pas de logiciel simple, libre, complet et adapté aux besoins des maisons d'édition indépendantes, OPlibris a opté pour la mutualisation en proposant un outil numérique répondant à ces demandes. Celui-ci permet de regrouper une multitude de fonctions que les maisons d'édition gèrent aujourd'hui avec des outils différents (gestion du catalogue, des droits d'auteur·ices, cessions de droits, gestion de contrats, vente directe, facturation, etc.). Son objectif, à terme, est d'être complet, accessible et de pouvoir couvrir l'intégralité des besoins numériques des éditeur·ices.

Mais au-delà d'être un simple outil numérique, OPlibris est également un moyen pour les éditeur·ices indépendant·es de se doter d'un observatoire de leur métier. Le logiciel permet non seulement d'avoir des informations sur le tirage moyen d'une maison, sa situation économique ou encore le type de papier qu'elle utilise majoritairement, mais aussi d'agréger les données individuelles pour dégager des tendances et se doter d'une meilleure connaissance du milieu de la petite et moyenne édition indépendante. Cela serait alors l'occasion pour l'édition indépendante de produire des études spécifiques au secteur, comme le SLF (le syndicat de la librairie française) le fait avec l'observatoire de la librairie, de façon autonome, régulière et ciblée selon les problématiques.

En somme, OPlibris est une coopérative créée par des éditeur·ices pour des éditeur·ices et c'est en cela que le caractère coopératif prend tout son sens. D'abord car il est une façon de rendre les utilisateur·ices propriétaires de leur logiciel, ensuite car il est la garantie que l'outil pourra rester libre et se donner les moyens de ses ambitions collectives. À l'horizon, OPlibris se voit comme une coopérative qui pourrait continuer de développer la partie mutualisation en restant une coopérative de professionnel·les du livre. En se stabilisant, OPlibris peut imaginer développer son plaidoyer pour l'édition indépendante

1- Les informations données dans les paragraphes suivant proviennent du site internet d'OPlibris (<oplibris.org>) ainsi que des différents entretiens que nous avons pu avoir avec Albert de Pétigny, premier président d'OPlibris et concepteur initial du projet.

auprès des institutions, favoriser les mutualisations d'achat de papier, de stands pour des festivals, voire de comptables ou de commerciaux faisant de la surdiffusion, ou encore s'appuyer sur les données agrégées de ses utilisateur·ices pour améliorer la performance environnementale du secteur. Sa portée pourra donc s'étendre à l'ensemble de l'interprofession avec qui une édition indépendante, toujours au cœur des réflexions, interagira.

PANORAMA DE NOS INSPIRATIONS EN TERMES DE COOPÉRATIONS

Nos autres sources d'inspirations ont été les autres formes de coopérations, qu'elles soient sous forme associative, coopérative, institutionnelle ou même informelle. En ayant toujours la volonté de ne pas refaire ce qui a déjà été fait, nous avons régulièrement cherché à apprendre de ce qui existait déjà. Nous avons déjà pu avoir vent de nombreuses tentatives et réussites dans les coopérations professionnelles du livre. Voici un petit panorama de nos inspirations les plus fortes.

L'Association des librairies coopératives de Bretagne

Cette association créée en 2026 a été une source directe d'inspiration puisqu'elle a été impulsée par l'équipe de la Grange aux Livres, librairie en SCIC à Augan, en Bretagne, dont l'équipe a participé à notre groupe de travail. Nous avons pu suivre cette association, du mois de novembre, où se dessinait un projet de catalogue de Noël commun, au mois de mars, mois de la création de l'association. Aujourd'hui, l'association a pour objectif de formaliser le travail de coopération actuel et à venir entre les librairies coopératives de Bretagne (formation, plaidoyer, mutualisation...). En parallèle, le mois de novembre 2026 verra la tenue à Montpellier des premières rencontres nationales des librairies en coopérative impulsées par la librairie la Cavale.

Les initiatives de mutualisation dans l'édition

Nous nous sommes également inspirés de toutes les initiatives de mutualisation entre maisons d'édition indépendantes. Les associations régionales d'éditeur·ices sont là une mine de ressources: de l'AMEB (Association des maisons d'édition de Bretagne) qui mutualisait des hangars, à ERO (Éditeurs de la région Occitanie) qui mutualise

des stands dans les festivals¹, en passant par le Coll.Libris (collectif d'éditeurs en Pays de la Loire) qui organisait des présentations de catalogues aux libraires et bibliothécaires de la région². Ces mutualisations peuvent être organisées de façon géographique mais aussi de façon thématique comme une tournée de diffusion d'éditeur·ices ayant des lignes éditoriales similaires. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les mutualisations thématiques semblent plus profitables que des mutualisations géographiques car elles donnent de la cohérence au groupe là où des collectifs régionaux peuvent avoir des difficultés à trouver des points communs. Le travail de plaidoyer mené par le SEA (Syndicat de l'Édition Alternative) peut être un très bon exemple de ce genre de coopération³.

Des coopératives à échelle locale

De nombreuses initiatives à échelle locale de coopératives ou d'associations nous ont inspiré·es dans notre recherche. Ces inspirations sont nées dans une série d'entretien intitulée «écologies territoriales» menées de janvier à juin 2025⁴. De la librairie la Grange aux livres à la médiathèque l'Échappée en passant par la librairie l'Embarcadère et les Éditions du commun, la série d'entretiens nous a permis de voir comment des structures du livre travaillaient finement leur implantation locale. Un concept au cœur des notions d'écologie du livre puisqu'il questionne la capacité à habiter un lieu et à tresser des liens forts avec celui-ci⁵. Lors de notre mission, nous avons également échangé avec Julien Crosnier qui, lors de la création de la maison d'édition Carnets de Sel, avait travaillé autour d'un projet de coopérative locale inspirée

1- Plus d'informations sur <editeurs-occitanie.fr>.

2- «Journée de présentation des éditeurs aux professionnels du livre» sur <coll-libris-paysdelaloire.fr>.

3- Plus d'informations sur <lesea.fr>.

4- Voir les entretiens sur <ecologiedulivre.org> dans la rubrique «nos textes», onglet «ressources».

5- On peut penser à tous les travaux sur le bio-régionalisme, d'Agnès Sinaï (*Réhabiter le monde: Pour une politique des biorégions*, Le Seuil, «Anthropocène», 2023), de Mathias Rollet (*Les Territoires du vivant: un manifeste biorégionaliste*, «Le Monde Qui Vient», Éditions Wildproject, 2023), ou de Marin Schaffner avec ce dernier (*Les Veines de la terre; une anthologie des bassins-versants* ainsi que *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*, tous les deux publiés dans la «Petite Bibliothèque D'Écologie Populaire», chez Wildproject en 2021).

du fonctionnement d'un fablab¹. Son idée était de créer un fablab permettant de « mutualiser du matériel d'impression et des compétences dans un but de microédition écologique maîtrisant la production ».

Les coopératives du Pays basque et du Québec

Fidèles aux principes de l'Association, d'essayer d'apprendre du travail mené en dehors du territoire hexagonal, nous avons eu l'occasion d'échanger avec des personnes travaillant autour de coopératives au Pays basque et au Québec. Concernant le Pays basque, Anaïs Massola s'est en effet rendue à Pampelune au mois d'octobre 2025 pour participer à deux journées de travail autour de l'écologie du livre et de la coopération. Ces échanges, notamment avec Iñaki Vázquez Álvarez, chercheur en ESS à Barcelone, nous ont permis à la fois de comprendre en partie la part très importante des coopératives au Pays basque et à la fois les limites du modèle coopératif dans ses pratiques peu différentes d'autres entreprises capitalistiques. Du côté du Québec nous avons pu échanger avec Gilles Herman des éditions Septentrion qui nous a montré combien la coopération, l'entraide et la discussion étaient de mise de l'autre côté de l'Atlantique. Par comparaison, cela nous a permis de voir combien la France reste enfermée dans des réflexions en silos et combien une culture de la coopération reste souhaitable et à envisager².

PUISSANCE ET UTILISATION DES IMAGINAIRES

Les imaginaires ont été tout au long de la mission au cœur de notre travail. Ils l'ont d'abord été en tant que rêve: une des idées à l'origine de cette mission, née en même temps que l'Association, se trouve dans l'idée d'une forêt gérée en coopérative et qui permettrait de passer de l'arbre au livre en toute indépendance. Mais les imaginaires ont surtout été présents en tant que méthode de travail matricielle de l'As-

1- «Un fablab (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*, «laboratoire de fabrication») est un lieu ouvert au public. Différentes sortes d'outils sont mises à sa disposition comme des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets» (<francenum.gouv.fr>).

2- Extrait de l'entretien avec Gilles Herman : «Au Québec, on se connaît tous et on s'entraide. Je dis souvent que je n'ai pas de compétiteur, je n'ai que des collègues. C'est parce qu'on est petits et qu'on n'est pas assez nombreux pour se faire concurrence. Notre premier concurrent c'est la France et on doit donc se serrer les coudes. Ici, les associations sont efficaces. On en a depuis longtemps pour favoriser l'interprofession et on fait des grands *meetings* où on réfléchit à comment s'entraider. »

sociation. Une méthode développée dans *Le livre est-il écologique ?* dans lequel une série d'écofictionnements fait suite au manifeste¹. Dans une fiction intitulée «La Déclaration», on peut d'ailleurs lire l'interview de Xavière Pons, une éditrice qui raconte comment s'est opérée une véritable transition écologique au sein de l'écosystème du livre, notamment grâce aux coopératives. Le récit, écrit en 2020, nous projette en 2033. Cette transition se fait à la suite d'une Déclaration, qui aurait été écrite à Split en 2023 aux premières Assises pour une écologie du livre. Celle-ci aurait abouti à la création de coopératives sectorielles (d'éditeur·ices et de libraires) en interdépendance et à une relocalisation du travail du livre.

Nous avons également impulsé cette dynamique d'imagination au sein de la première demi-journée de travail en collectif avec les membres de l'Association, lors du séminaire annuel². En partant d'une question («si vous aviez des millions d'euros pour une coopérative du livre, qu'en feriez-vous ?»), nous avons pu dérouler le fil des imaginaires et combler le vide des projets qui n'existaient pas (en commençant à imaginer les modèles qui seront dessinés en troisième partie). Puisque nous n'avons pas de références de coopératives interprofessionnelles en dehors des exemples cités précédemment, l'imaginaire a été notre laboratoire d'enquête et d'expérimentation.

1- Voir la rubrique «Imaginer» dans l'onglet «Actions» sur <ecologiedulivre.org>.

2- Depuis 2023, l'Association pour l'écologie du livre organise chaque année, à l'automne, un week-end de travail pour les membres actif·ves que nous nommons «séminaire».

**ÉCONOMIE
SOCIALE
ET SOLIDAIRE
ET ÉCOSYSTÈME
DU LIVRE :**

QUELS ENJEUX ?

Interprofession et coopérations: un écosystème du livre interdépendant qui peine à se créer

Avant tout, et puisqu'il faut le redire, une des problématiques majeures de l'écosystème du livre d'aujourd'hui est qu'il n'est précisément pas assez organisé en écosystème. Malgré des liens multiples au sein de la filière, les coopérations interprofessionnelles ne sont pas monnaie courante et la pensée en silos continue d'être la norme. Ainsi, chaque maillon de la chaîne est connecté aux autres de proche en proche mais connaît mal ceux qui sont plus loin de lui. Quel·le libraire connaît finement le travail de l'imprimeur·euse ? Quel·le auteur·ice est familier·e avec le quotidien des diffuseur·euses ? Quel·le distributeur·ice peut parler du travail d'un·e correcteur·ice ? Quel·le éditeur·ice connaît bien le monde d'un·e bibliothécaire ? Quel·le lecteur·ice peut décrire l'ensemble de ces métiers ? Pourtant, tous·tes ces acteur·ices sont d'une certaine manière interdépendant·es: si un·e d'elle·ux disparaît, le livre ne peut plus exister tel qu'il est aujourd'hui.

LES MODALITÉS DE COOPÉRATION ACTUELLES DANS L'INTERPROFESSION

Les modes de coopération interprofessionnelle actuels se situent d'une part au niveau sectoriel (soit les coopérations entre professionnel·les d'un même secteur dont nous avons déjà parlé précédemment) et d'autre part au niveau de la chaîne du livre (collaboration entre les deux maillons les plus proches).

Le second niveau n'a pas besoin d'être décrit pour quiconque connaît le milieu du livre. On peut cependant noter le manque considérable voire l'absence de liens dès lors que l'on sort des modes de coopération habituels. Et ce n'est pas surprenant car *a priori*, il n'y a aucun sens économique pour une editrice à travailler avec un forestier, pour un distributeur de collaborer avec une autrice, etc. Ce constat est d'ailleurs à l'origine de la création de l'Association pour l'écologie du livre, avec l'idée de réunir l'interprofession autour des enjeux de responsabilité et de contraintes écologiques. C'est aussi la raison pour laquelle l'Association a pu tisser des liens forts avec les SRL (Structures Régionales du Livre et de la lecture) ou avec la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la Lecture) qui portent également cette vision interprofessionnelle, en s'appuyant sur les affinités territoriales.

LES OBSTACLES À LA COOPÉRATION

Malgré des coopérations déjà existantes et la volonté des indépendant·es du livre de s'organiser, la mission d'exploration que nous avons menée a été souvent confrontée à de nombreuses difficultés.

Des obstacles économiques et temporels

Les premiers obstacles à la coopération au sein de la filière sont économiques et temporels. Les indépendant·es de l'écosystème du livre sont aujourd'hui aux carrefours de nombreuses crises, comme nous l'avons évoqué en introduction. L'enjeu étant d'abord celui de la survie, les conditions sont souvent peu réunies pour pouvoir « sortir la tête de l'eau » et se tourner vers l'engagement collectif. De plus, de nombreuses personnes au sein de structures partageant les valeurs de l'Association sont également bénévoles au-delà de leur travail, prolongeant dans leur vie privée leurs engagements professionnels.

Les questions de temps et d'argent sont donc au centre du manque de disponibilité des personnes pour agir en collectif. On peut supposer que le caractère de crise économique permanent tient les acteur·ices du livre dans un cercle vicieux duquel elles ne peuvent pas sortir sans courir après de nouveaux modèles économiques et de nouvelles rentrées d'argent¹. Les professionnel·les, étant trop occupé·es à survivre, ne peuvent accorder du temps à des solutions collectives à long terme (qui plus est si elles sont incertaines ou floues). Mais cela les contraint dans un même temps à continuer d'avancer dans un régime de survie dont iels espèrent sortir individuellement. Ainsi, si l'objectif de notre exploration était précisément de trouver des modèles permettant de sortir de cette crise, nous avons pu constater combien les demandes sont plus celles d'avoir des outils clés en main pour en sortir que de participer à leur création.

Enfin, les obstacles temporels peuvent être pris d'une autre façon, en considérant également que chaque métier du livre est pris dans une temporalité qui lui est propre et que pousser à la coopération interprofessionnelle suppose de parvenir à harmoniser ces différents rapports au travail. Même au sein des corps de métiers, les différentes struc-

1- On peut également supposer que c'est la raison du succès de la « trêve des nouveautés » menée par l'Association pour l'écologie du livre: sa capacité à proposer une solution permettant à la fois de libérer du temps de travail sans que cela soit synonyme de perte de bénéfices. Voir la rubrique « trêve des nouveautés » sur <ecologiedulivre.org>.

tures ont leurs propres agendas et impératifs à prendre en compte et qui freinent parfois des possibilités de dialogue.

Des obstacles structurels

D'autres obstacles peuvent s'ajouter à la coopération entre différentes structures à savoir les différences de tailles et de vie économique. En effet, des structures d'envergure similaire (nombre de salariées, chiffre d'affaires...) voient des intérêts évidents à s'entraider puisqu'elles partagent des réalités similaires. À l'inverse, lorsque des structures de taille différente sont invitées à coopérer, les plus grosses structures ont souvent plus à donner qu'à prendre et les plus petites peuvent avoir du mal à suivre si la participation économique est trop haute. Ainsi, une grosse entreprise acceptera de coopérer plutôt par bienveillance, par soin de l'image ou par militantisme plus que par intérêt économique, et une petite entreprise devra prendre des risques de trésorerie si elle veut se mettre au niveau minimum des autres entreprises.

Des obstacles politiques

Dans le monde actuel des indépendant·es il y a des intérêts économiques et politiques à coopérer qui s'entremêlent. Mais là où ces intérêts sont vus par certain·es comme un moyen pour renverser un ordre établi injuste, ils sont pour d'autres une finalité, celle d'avoir du succès par les livres. Ainsi, dans la mesure où le cadrage de la mission se situait dans les valeurs de l'écologie politique et de la décroissance (dans une logique de rupture avec l'économie de flux et de surproduction du capitalisme), on peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure la majorité des indépendant·es du livre est connectée à de telles valeurs ? Y a-t-il vraiment un intérêt à ce que les choses changent ? À participer à la création d'un monde du livre déconcentré, décroissant, moins spécialisé... ? Ainsi, la coopération nécessitant l'entente, et celle-ci impliquant une vision partagée au long terme, il peut se poser des questions particulièrement complexes comme : comment créer de la coopération sans asseoir un socle commun politique ? Et comment asseoir ce socle sans niveler la radicalité des engagements ? De nombreuses questions dont les réponses se trouvent dans la pratique du travail et dans l'échange humain.

UN TRAVAIL D'ACCULTURATION À LA COOPÉRATION À MENER

Une des raisons de ces obstacles se situe peut-être pour certaines structures dans un manque de culture de la coopération. En effet, au-delà du manque de représentation de différents métiers dont nous avons déjà parlé, la plupart des personnes qui se sont entretenues avec nous, qui nous ont contactés ou avec lesquelles nous avons échangé, sont presque toutes issues du milieu de l'ESS. Si cela est logique en ce qui concerne le groupe de travail, car à l'origine nous cherchions des experte·s en la matière, on peut aussi supposer que c'est le milieu de l'ESS qui amène à une culture de la coopération. Celle-ci ne serait pas aussi installée dans les autres structures capitalistes qui attendraient d'avoir un intérêt à coopérer (économique, symbolique, politique...), ayant une mauvaise connaissance de ce que peut apporter la coopération.

Concrètement, nous avons observé que les personnes qui sont déjà organisées en coopératives ont une propension plus forte que les autres à travailler autour de sujets plus flous et moins définis là où les structures hors ESS attendent des propositions concrètes qui ne peuvent pas arriver sans travail collectif. Un travail d'acculturation à la coopération en partant des principes de l'ESS reste donc à mener, que cela soit pour pousser des entreprises à devenir des structures de l'ESS ou pour étendre le fonctionnement de l'ESS à des entreprises qui n'en sont pas encore.

Les coopératives: une réponse à la crise écologique et démocratique ?

UNE COOPÉRATIVE DU LIVRE: AMBITION ET UTOPIE

Au-delà du public et du privé, la voie de l'ESS, et plus spécifiquement des coopératives, pour répondre aux crises écologiques actuelles est une vision alternative grandissante ces dernières décennies. En effet, avec plus de 22 600 coopératives en 2022, le secteur est aujourd'hui en train de devenir incontournable dans l'économie française. S'il emploie plus d'1,3 million de salariés (soit 5% des salarié·es français·es), il génère un total de 3,29 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce qui augmente chaque année sa puissance d'action¹. Les Licoornes ou L'opération Milliard peuvent d'ailleurs être vues comme des symboles de cette montée en puissance du mouvement de l'ESS pour la

1- Voir la vidéo «Entreprise capitaliste: les alternatives existent », Bastien Sibille, <blast-info.fr>.

transition. La première est une alliance de coopératives se donnant pour objectif de construire l'économie de demain et de proposer une alternative aux multinationales¹. La seconde se définit de la sorte: «Nous sommes une force civile d'action pour la transition écologique juste de l'économie et nous avons pour objectif de réunir un milliard d'euros pour financer les organisations qui sont porteuses sur tous les territoires d'innovation sociale, démocratique écologique².»

Le milieu de l'ESS peut ainsi avoir de nombreux atouts (communicationnel, organisationnels, économiques, etc.) à apporter au milieu du livre. De nombreux éléments peuvent être repris et transposés pour imaginer une SCIC interprofessionnelle. Et lorsque l'on libère notre imagination, de nombreux rêves peuvent être dessinés pour une coopérative du livre:

- **Une gouvernance partagée qui peut créer du commun au sein de l'interprofession.** Par son caractère démocratique, une SCIC du livre dessine la possibilité de rassembler autour d'un objet commun tous·tes les acteur·ices indépendant·es du livre et de la lecture. Or, créer ce commun c'est permettre des rencontres, des échanges entre des personnes et des corps de métiers ne communiquant pas. C'est donc se donner la possibilité de créer de nouvelles formes de coopérations et de nouvelles alliances.
- **Une possibilité pour faire du livre un commun pour les lecteur·ices.** Au-delà même de l'interprofession, le modèle de la SCIC permet d'ouvrir le sociétariat aux lecteur·ices et citoyen·nes et de mettre en partie dans leurs mains les outils permettant de faire exister ce commun. C'est donc également une façon de redéfinir le livre comme un commun et de remettre la lecture au centre.
- **Un commun qui peut créer de la robustesse.** La SCIC est un modèle d'entreprise solidaire au sein de laquelle chaque entreprise sociétaire peut mutualiser une partie de ses moyens de financement, de produc-

1- Plus d'informations sur <licoornes.coop>.

2- En savoir plus sur <operation-milliard.org>.

tion, de diffusion et de plaidoyer, tout en gardant son indépendance économique et politique. Cette mutualisation peut d'ailleurs être menée directement par la coopérative qui mutualise des outils de production (achats de matières premières, papeterie, impression, etc.) ou de diffusion (diffusion commerciale, médias et prescription, moyens de distribution, canaux de vente, etc.) pour renforcer l'autonomie et l'indépendance des sociétaires. De plus, la coopérative est un modèle qui favorise la résilience économique individuelle et collective grâce, entre autres, à la mise en place de mécanismes ciblés de solidarité financière, ce qui prémunit également les entreprises concernées de prises de contrôle par des financiers. Ainsi peut se créer un réseau coopératif en rhizome plus robuste économiquement.

- **Un modèle au-delà du capitalisme.** Le modèle économique de la SCIC impose une lucrativité limitée voire la non-lucrativité, au profit d'une activité dont l'objectif premier n'est pas de rémunérer des actionnaires mais de contribuer à une activité économique saine. Son objet social peut intégrer dans l'ADN même de l'entreprise les enjeux écologiques comme les questions de surproduction éditoriale. Il peut repositionner la lecture et l'émancipation individuelle et collective au cœur du projet autant que le soutien au maintien et au développement de la biodiversité. Ainsi une SCIC du livre peut être une activité qui participe à une lutte politique contre le capitalisme financiarisé ou contre la fascisation des imaginaires collectifs et des sociétés.
- **Un outil puissant pour faire du plaidoyer.** Enfin, une telle structure serait par nature un porte-voix pour des centaines d'acteur-ices, et pourrait permettre de rééquilibrer le rapport de force politique et médiatique du secteur du livre indépendant avec les grands groupes éditoriaux.

Ainsi, une SCIC interprofessionnelle du livre indépendant peut recouvrir de multiples activités et objets, qui sont compatibles: mécanismes de solidarité financière, mutualisation de certaines fonctions

support, de moyens de diffusion et de communication, d'une partie des outils de production, plaidoyer conjoint, etc. Autant de chemins que nous avons tenté d'explorer et que nous développerons synthétiquement dans la troisième partie.

NAVIGUER ENTRE LES EAUX DE L'UTOPIE ET DU DÉJÀ-LÀ

Si nos ambitions s'ancrent dans une volonté de faire advenir les idées d'écologie radicale, ces idées impliquent des changements structurels du monde du livre actuel. Or, le lien entre coopératives et changements structurels n'est pas toujours évident et les chemins que nous avons explorés ont dû éviter les deux écueils que sont la réinvention du déjà-là et le dessin d'une utopie trop lointaine. Entre petits pas et bottes de sept lieues, nous avons donc avancé pour trouver les chemins intermédiaires.

Du côté du déjà-là, nous avons tenté d'éviter une tendance à la «coopérativisation» du monde actuel. Par «coopérativisation» nous entendons le fait de rendre coopératives des choses qui ne l'étaient pas jusqu'à présent. Car s'il est évident que les entreprises en coopératives sont plus vertueuses que des entreprises classiques par leur statut juridique même, on peut néanmoins exiger d'un point de vue d'écologie politique une plus grande radicalité dans la transformation du monde actuel. Dans le monde du livre, l'intérêt de notre exploration était alors d'imaginer non pas un changement de degré de l'existant (travailler à un passage en coopérative de librairies ou de maisons d'édition) mais plutôt un changement de nature (revoir l'ensemble des interactions entre les professionnel·les de la chaîne pour la transformer en écosystème).

Pour imaginer les changements structurels possibles nous nous sommes appuyés sur les visions à long terme construites par l'Association depuis sa création, à horizon 2040-2060-2080. Néanmoins, nous avons pu constater (une nouvelle fois) que les questions de vision à long terme restent un point épineux pour les professionnel·les du livre. Non seulement, il est difficile pour elle·ux d'imaginer un monde différent, mais lorsque celui-ci est imaginé, il semble trop utopique et en cela inaccessible. Pourtant, cette vision d'un futur lointain est essentielle car comment dessiner une écologie radicale et révolutionnaire à long terme si l'on ne se représente pas ce que cela peut être ?

C'est ainsi que nous avons tenté de travailler sur des voies intermédiaires qui mélangeaient les petits pas et les utopies lointaines. Le

travail autour de la mutualisation a notamment été l'occasion de se poser ce genre de questions. Car une simple mutualisation de moyens humains ou d'achats groupés de papier peut avoir un fort impact économique mais n'avoir aucune conséquence écologique sur la chaîne actuelle du livre. Pour qu'un projet soit transformateur il fallait que cet aspect soit intégré à son fonctionnement dès l'origine. Nous avons donc imaginé un modèle où la mutualisation impliquait dès le début un travail de prospective sur cette même mutualisation. Ainsi, le projet contient en lui-même la possibilité d'être dépassé dans une perspective écologique.

Démocratie et réappropriation citoyenne: le livre comme un commun

UN ENJEU FORT À FAIRE DU LIVRE UN COMMUN

Un des enjeux ayant traversé l'exploration était celui de la lecture et du lien à construire entre les acteur·ices du livre et les lecteur·ices pour faire du livre un commun. Si l'on peut étroitement lier l'écologie du livre et la lecture, c'est parce que la lecture est le sens final du travail autour des textes. Comme dit justement Claire Aubert dans son livre *Des gestes de lecteurs*: «Sans lecteurs, un texte n'existe pas.» La lecture est l'objectif final d'un livre, elle est ce qui permet à l'écosystème d'entrer en lien et donc d'entamer une coopération. «Si la lecture est un moyen, elle est un moyen d'être en relation. Si la lecture est une capacité d'orientation, nous pouvons apprendre à nous orienter¹.»

Or la place des lecteur·ices semble aujourd'hui périphérique dans le monde du livre là où elle devrait être centrale et la lecture semble être un angle mort des politiques publiques qui sont construites sur des biais aberrants: «lire un livre c'est le lire en entier», «lire un livre c'est lire de la littérature», «les BD, les mangas, les livres de cuisine ne sont pas de vrais livres», etc. Cette méconnaissance de ce qu'est la lecture crée parfois une coupure entre les professionnel·les du livre, assimilant les lecteur·ices à des consommateur·ices. En effet, l'économie du livre est aujourd'hui basée sur l'achat de livres beaucoup plus que sur la pratique de la lecture. Comme le rappelle Fanny Valembois dans ses conférences, «si demain tout le monde lit deux fois plus de livres en les empruntant dans les bibliothèques, le marché du livre s'effondre.

1- Claire Aubert, *Des gestes de lecteurs*, Éditions du Commun, 2016, p.146.

Si demain tout le monde achète deux fois plus de livres pour les brûler dans sa cheminée parce qu'il n'y a plus de bois pour se chauffer, le marché du livre explose¹.»

Ainsi, les lieux où le livre est un commun sont souvent des lieux où l'accès à celui-ci est gratuit: bibliothèques municipales, associatives et universitaires, boîtes à livres, prêts entre particuliers, lectures publiques, conférences d'auteur·ices, ateliers d'écritures, ateliers d'arpentage, etc. L'économie se construit donc beaucoup plus autour de la consommation qu'autour de l'usage du livre, on a pu le constater au moment de la pandémie lorsque les librairies étaient considérées comme commerce essentiel et pas les bibliothèques (comme service public essentiel, au même niveau que les hôpitaux).

Enfin, cette coupure entre acteur·ices du livre et lecteur·ices alimente les barrières que sont celles du prix, du lieu ou du capital culturel que ce support véhicule. Or, faire du livre un commun, c'est justement aller à l'encontre de ces dynamiques en lui rendant son pouvoir émancipateur.

COOPÉRATIVE DU LIVRE ET COMMUN: UN TRAVAIL À MENER ET À APPROFONDIR

Via le sociétariat citoyen, le modèle de la SCIC permet la reprise en main citoyenne au moins partielle de l'économie du livre et peut être vu comme une pierre apportée à la constitution du livre comme un commun. C'est d'ailleurs un travail déjà entrepris par les entreprises du livre en SCIC comme les librairies (ou quelques maisons d'édition). Ce qui ressort des entretiens que nous avons menés avec La Grange aux Livres ou avec La Cavale, c'est précisément cette capacité de créer un lieu commun autour du livre. Alexandre, sociétaire à la Grange aux Livres nous disait à ce titre: «J'ai toujours beaucoup aimé les librairies et j'ai toujours eu envie d'être dans ce milieu-là. Il y a peu d'espace comme ça où tu peux arriver, t'investir selon tes compétences sans forcément justifier d'un CV de 3km et apprendre sur le tas. La seule condition c'est d'être sociétaire pour que ce soit bon en termes d'assurances et de légalité, pour que ce ne soit pas du salariat déguisé.» Marguerite, du côté de la Cavale, insistait sur le fait que la coopéra-

1- Fanny Valembois est formatrice et consultante autour des questions de transformation écologique de la filière du livre pour le Bureau des acclimatations. Voir son livre *Ceci n'est pas un livre vert*, Rue de l'échiquier, 2026.

tive avait été montée par des lecteur·ices: «le modèle de la SCIC est très vite venu dans notre choix de structuration parce qu'on voulait embaucher des libraires. Nous savions que nous étions des lecteurs, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. [...] C'était un engagement de type citoyen. On est partis à ce moment-là avec un projet d'éducation populaire et on voulait reprendre une librairie, pas un marchand de fruits et légumes.» Ainsi, c'est quelque chose qui continue d'infuser aujourd'hui dans la gestion de la librairie autour des valeurs de convivialité, d'hospitalité et d'accueil. «Toutes nos animations sont évidemment gratuites et on termine toutes les soirées d'accueil avec un pot amené par les coopérateur·ices. On a des cubis de vin et de jus de pomme, on plie les chaises, on sort et on installe des tables pour prendre le temps de l'échange, de la discussion.»

Pourtant, si l'on sort de l'approche micro-territoriale (une librairie, une bibliothèque sur un territoire donné qui font plutôt office d'exception), on constate qu'il est difficile d'aller au-delà d'un lien principalement commerçant et marchand entre lecteur·ices et professionnel·les. De grandes questions restent alors en suspens: comment faire du livre un commun dans nos pratiques professionnelles? Comment changer la charge symbolique du livre tout en construisant un modèle économique autour de celui-ci? La réponse est-elle forcément territoriale et locale?

Ces questions restant ouvertes, nous avons surtout pu constater la difficulté à faire du livre un commun. D'abord car pour les indépendant·es, l'urgence actuelle serait de survivre plutôt que de tisser des liens avec les lecteur·ices. Ensuite (et peut-être surtout), parce qu'on peut voir des résistances de la part des professionnel·les à la création de ce commun. En effet, le livre pris comme un commun rebattrait les cartes et remettrait en question les positions entre les acteur·ices. Cela redéfinirait le «partage du sensible», comme le nomme Jacques Rancière. «Le partage du sensible fait voir qui peut avoir part au commun en fonction de ce qu'il fait, du temps et de l'espace dans lesquels cette activité s'exerce. Avoir telle ou telle "occupation" définit ainsi des compétences ou des incompétences au commun. Cela définit le fait d'être ou non visible dans un espace commun, doué d'une parole commune, etc¹.» En redéfinissant le partage du sensible, les lecteur·ices peuvent s'arroger le droit d'éditer, composer, vendre, conseiller, faire

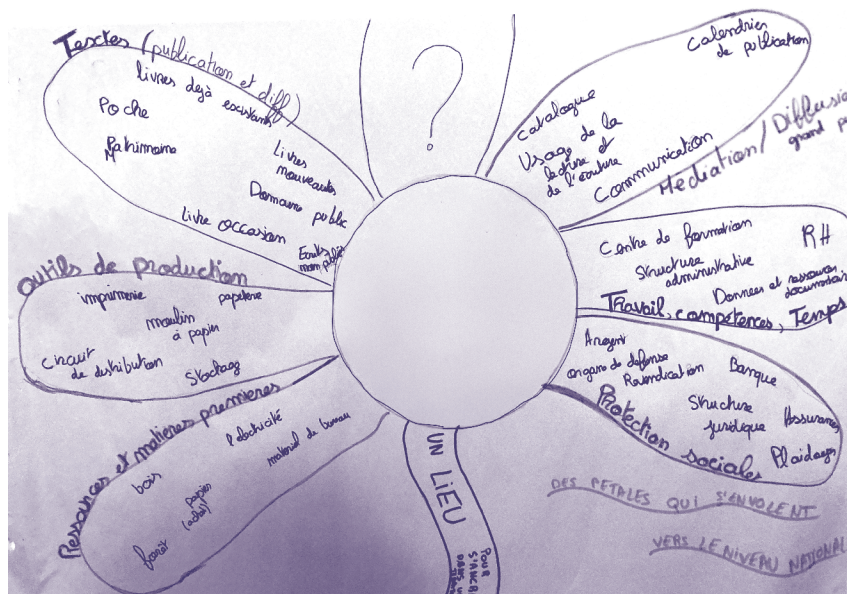
1- Jacques Rancière, *Le partage du sensible*, La Fabrique, 2000, p.13.

de la médiation autour d'un livre. Et c'est peut-être cela qui peut faire peur à l'interprofession: travailler à son propre effacement vers un horizon où les lecteur·ices et les professionnel·les du livre se confondraient, où les places seraient brouillées car le livre serait, pour de vrai cette fois, un bien commun à tous·tes.

QUELQUES MODÉLISATIONS DE COOPÉRATIVES

Méthode pour la modélisation

Dès le départ, nous nous sommes obligé·es à rêver pour être sû·res d'explorer tous les recoins des possibles. L'idée était de prendre l'utopie comme boussole pour mieux cartographier les chemins qui y mènent. Ainsi, les premiers mois, pendant la période d'imagination, nous avons construit des modèles théoriques à partir d'objets à mettre en commun. Le travail était le suivant: prendre un objet commun à différents métiers du livre et tenter de voir ce que pourrait une coopérative qui travaillerait autour de cet objet. Cette façon de penser nous a amené·es à construire une «fleur du commun» qui catégorisait tout ce qui pouvait être mis partagé dans une coopérative du livre et de la lecture. C'est de cette manière que les ébauches des coopératives ont pu voir le jour.



Pour décrire les différentes coopératives imaginées, nous nous sommes muni·es d'une «grille de modélisation», un outil dressant une liste large de questions auxquelles répondre pour pousser au plus loin nos modèles de coopératives. En combinant ces trois outils qu'ont été l'imaginaire, la Fleur du Commun et la grille de modélisation, nous avons pu concevoir une dizaine de petits scénarios de coopératives interprofessionnelles du livre et de la lecture.

Le commun de tous les chemins dessinés

LE PROJET POLITIQUE

Les horizons politiques de chaque coopérative interprofessionnelle du livre et de la lecture modélisée sont ceux de l'Association pour l'écologie du livre. Ces horizons sont basés sur une vision affinitaire du monde qui précède la coopération entre les parties prenantes de la coopérative, à savoir:

- Écoresponsabilité décoloniale de la production éditoriale et décroissance ;
- Indépendance politique et économique des acteur·ices du livre indépendant ;
- Autonomie matérielle et organisationnelle des acteur·ices du livre indépendant ;
- Bibliodiversité, pluralité des voix et des imaginaires ;
- Le livre comme un commun, émancipation individuelle et collective via le livre, droits culturels.

DES BESOINS POUR LES PROFESSIONNEL·LES

À la triple crise à laquelle fait face la filière du livre, que nous avons déjà identifiée en introduction (crise de la coopération, crise économique et crise politique), nous avons ajouté un panorama des besoins identifiés par les professionnel·les dans leur pratique. Ces besoins et intérêts communs à toutes les parties prenantes d'une coopérative du livre ont été identifiés ainsi:

- Besoin de sortir de l'isolement, de faire corps avec d'autres personnes du même métier ; intérêt à sortir des rapports purement commerciaux pour rentrer dans des moments conviviaux où la solidarité humaine est de mise ;
- Besoin de stabilité financière, de gagner du temps et de l'argent à court terme pour pouvoir continuer ses activités ; intérêt à créer une économie circulaire où l'argent est dépensé dans une coopérative revient aux structures puisqu'elles en sont sociétaires (donc en partie propriétaires) ;

- Besoin d'être visible, de faire poids politiquement et médiatiquement face aux grands groupes qui étouffent la filière ; besoin d'être en capacité de garder une cohérence politique autour de l'indépendance et des valeurs de l'écologie politique ; intérêt à avoir une meilleure connaissance et visibilité des catalogues des maisons d'édition indépendantes.

UNE MISSION COMMUNE : FAIRE CORPS

Une mission commune répondant à ces enjeux serait logiquement celle de «faire corps», dans l'idée que l'organisation serait la meilleure réponse aux crises multiples qui assaillent le livre. On pourrait ainsi répartir ces missions en trois réponses différentes:

- Faire corps professionnellement (coopération inter-professionnelle): fédérer, associer, regrouper, rassembler les indépendant·es pour sortir de l'isolement, des fonctionnements en silos et aller vers la création d'interdépendances ; créer du lien entre les lectrices et les professionnel·les du livre ;
- Faire corps économiquement (solidarité financière): créer une alternative économique viable et stable face aux grands groupes ; sortir des problématiques de survie, pouvoir voir au-delà pour anticiper face aux problèmes ;
- Faire corps politiquement (plaidoyer commun): porter un discours au niveau local ou national autour de valeurs communes ; sensibiliser autour des enjeux du monde du livre (concentration, bibliodiversité, démocratie, information, imaginaires...) ; faire changer le regard sur la neutralité prétendue autour de la production du livre.

En somme il s'agit de se donner la possibilité de bifurquer, de dévier, de changer de cap pour créer les conditions de réflexion autour de l'avenir du livre face aux enjeux écologiques. Il s'agit d'engager un ralentissement, libérer de l'espace mental et économique pour résister face aux assauts du néolibéralisme mortifère à venir: faire corps, pour faire ensemble, autrement.

Les différentes coopératives modélisées

Avant toute chose, il convient de préciser que les modèles proposés ci-dessous ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils sont des chemins qui peuvent s'entrecouper et se croiser pour construire des coopératives «à étages» qui reprennent les unes aux autres leurs idées et modèles économiques. Voici donc les différents types de coopératives dont nous avons esquissé la modélisation, regroupés en familles de coopératives.

Modèle n°1

Des outils de production en coopérative: l'exemple d'une imprimerie

Ce modèle de coopérative s'intéresse à la gestion d'outils de production du livre. Il peut s'agir aussi bien d'une forêt que d'une papeterie, d'une usine de recyclage ou encore d'un entrepôt de distribution, une plateforme de réemploi, etc. Ce modèle semble avoir plus de sens à l'échelle territoriale mais peut aussi être pensé à l'échelle nationale. Dans la modélisation suivante, nous avons pris pour exemple une imprimerie.

Les constats

Les maillons de la chaîne côté fabrication (papetier·es, forestier·es, imprimeur·euses) et côté vente (édition, librairie, diffusion) sont largement séparés. Ils sont tout au plus reliés par les maisons d'édition au sein desquelles ce travail est effectué par les «chef·fes de fabrication». Cet éloignement se double du fait que le livre représente une faible partie des métiers de la fabrication (10% pour l'imprimerie), renforçant l'idée que les métiers n'auraient pas tant de choses en commun. Il vient distinguer les métiers «de l'esprit» et «du corps», créant une hiérarchie implicite entre ces métiers. Les imprimeur·euses ne seraient alors que des ouvrier·es là où les libraires seraient des intellectuel·les passeur·euses de textes et de savoir.

Pourtant l'histoire de l'imprimerie est celle d'un monde où le travail ouvrier et intellectuel n'était pas séparé, ainsi que celle d'un monde en lutte, au fort pouvoir syndical. Aujourd'hui, l'aspect symbolique du livre reste une part importante du travail de l'impression et une réconciliation des mondes reste possible.

Les objectifs

- Permettre l'autonomie matérielle et politique des indépendant·es du livre.

- Favoriser la création et le partage de connaissance de l'ensemble de la filière. Réconcilier le travail matériel et intellectuel autour du livre. Inviter les acteur·ices du livre à réfléchir ensemble aux conditions de production des textes. Sortir du fétichisme de la marchandise¹.
- Se prémunir des crises écologiques à venir (crise du papier, crise énergétique, etc.) en ayant les moyens d'entamer une transition vers l'artisanat et le low-tech.

Les activités

Les activités peuvent être celle d'une imprimerie «classique» spécialisée dans le livre: conseil, accompagnement, vérification des fichiers, gestion des machines, impression, communication, etc. Elles devraient être accompagnées d'un travail de coordination des maisons d'édition sociétaires autour de l'achat du papier, du calendrier d'impression ou du format des ouvrages pour permettre des économies d'échelles. Elles pourraient être doublées d'un travail de production de connaissances et de sensibilisation auprès des autres acteur·ices du livre ainsi que d'un travail de prospection écologique pour entamer une transition radicale de la production.

Suites du travail possibles

De manière évidente, une suite du travail doit évaluer la faisabilité d'un tel type de projet. D'une part au niveau des coûts et d'autre part au niveau du dialogue à créer. Au niveau des coûts, de nombreuses questions se posent: prix des machines, rentabilité de ne travailler qu'avec du livre, nombre de personnes à employer... Au niveau du dialogue, l'enjeu est de trouver des modalités de travail qui contournent les incompréhensions entre les métiers de la fabrication et de la vente. Il reste donc à dessiner les modalités de discussion et la création d'un vocabulaire commun pour que les différentes expertises se complètent sans se bousculer. Mais se pose aussi la question de l'intérêt et de l'engagement des professionnel·les à prendre part

1- Le fétichisme de la marchandise est un concept marxiste. Il décrit comment le capitalisme, par le biais de la monnaie, invite les consommateur·ices d'une marchandise à ne plus considérer son mode de fabrication et les conditions dans lesquelles elle a été produite. Plus d'information sur «Fétichisme de la marchandise», <wikipedia.org>.

à une imprimerie en coopérative au-delà des professionnel·les de l'édition. Quels seraient ceux d'un·e librairie, d'un·e auteur·ice, d'un·e représentant·e... ?

D'une part ce travail permettrait de poser les bases d'une imprimerie qui dépasserait le modèle classique et qui en cela sortirait d'une «coopérativisation de l'imprimerie». D'autre part, il serait l'occasion de dessiner l'implication possible des lecteur·ices dans cette coopérative pour qu'elle s'intègre dans nos réflexions autour de la lecture.

Les inspirations

- Entretien avec Julien Crosnier (voir tableaux p. 18-19).
- La maison d'édition Le Monde à l'Envers et L'Atelier Fluo, atelier de sérigraphie, deux lieux associatifs grenoblois qui travaillent ensemble et qui véhiculent une vision du livre ayant pour valeurs la transmission de connaissances, l'auto-gestion et le DIY.

Modèle n°2

Une CAE du livre

Pour définition, les CAE (coopératives d'activités et d'emploi) sont des structures qui permettent à des travailleur·euses indépendant·es d'exercer une activité entrepreneuriale *free-lance* tout en bénéficiant du système de sécurité sociale d'un·e salarié·e. Pour cela, une CAE propose un statut d'entrepreneur-salarié qui permet «de percevoir un salaire généré depuis le chiffre d'affaires de son activité, de bénéficier de la même couverture sociale qu'un·e salarié·e classique, tout en étant autonome sur le développement de son activité et sur sa manière d'effectuer ses prestations et de vendre ses produits¹».

Des CAE du livre peuvent être dessinées à différentes échelles (au niveau régional ou national) ou prendre des modes d'organisation et de gouvernances variés mais l'intérêt principal réside dans le fait qu'elles peuvent être tournées vers des auto-entrepreneur·euses du livre.

Les constats

Si le statut d'auto-entrepreneur permet une grande liberté et une forte autonomie dans le travail, il s'accompagne de grandes contraintes comme une couverture sociale faible, une grande précarité et une uberisation du travail, sans compter l'énergie et le temps passé sur des tâches administratives.

Le principe de la CAE est de permettre à ces auto-entrepreneur·euses de devenir plus fort·es ensemble en devenant salarié·es-entrepreneur·euses d'une coopérative construite autour d'un projet commun. Cette structuration se caractérise par la mise en place de mécanismes formels et informels favorisant la coopération au sein de l'entreprise (vie coopérative, mutualisation de fonctions support, projets communs, lieu de travail commun, etc.).

À ce jour, il existe de nombreuses CAE thématiques et/ou territoriales, mais aucune dédiée spécifiquement à la filière du livre.

1- Voir la rubrique «Une CAE, c'est quoi ?» sur <les-cae.coop>.

Les objectifs

- Permettre à des auto-entrepreneur·euses d'avoir le statut d'entrepreneur-salarié ;
- Créer du lien et de la coopération formelle et informelle entre des professionnel·les souvent isolé·es, alors que complémentaires dans leurs activités ;
- Faciliter le travail administratif et libérer du temps aux free-lance du livre pour qu'ils puissent se concentrer sur le cœur de leur métier ;
- Développer des projets à l'échelle de la coopérative ou entre plusieurs coopérateur·ices, par exemple: un lieu commun de travail en coworking, un programme de formations, des permanences d'entraide, etc.

Les activités

- Gestion déléguée du système comptable de facturation et de rémunération des salarié·es entrepreneur·euses ;
- Mutualisation d'autres fonctions dites « support » : comptable, juridique, formation... ;
- Mise en place d'un système favorisant l'entraide et l'échange de compétences entre coopérateur·ice ;
- Éventuellement, animation d'un lieu de travail physique en commun.

Suites du travail possibles

Des nombreuses CAE territoriales et thématiques autour des métiers de la culture existant déjà, un travail serait à poursuivre pour faire l'état des lieux de l'existant et des projets en cours, notamment pour mesurer la pertinence de créer une ou des structures spécifiques dédiées à la filière du livre et s'assurer du caractère complémentaire et non concurrentiel à l'existant. Des tissages peuvent par ailleurs être envisagés avec le modèle de coopérative exposé juste après, si l'on imagine qu'une CAE du livre puisse se constituer en prestataire d'autres acteur·ices du livre.

Les inspirations

- Entretien avec Albert de Pétigny (voir tableaux p. 18-19).
- Entretien avec Paméla Devineau (voir tableaux p. 18-19).
- Entretien avec Sylviane Sambor (voir tableaux p. 18-19).
- Entretien avec Benjamin Reverdy du lieu de co-working du livre Sans Shérif, février 2025.
- Coopaname et le livre *Pirater l'entreprise, Coopaname: 20 gestes d'une subversion managériale*, Stéphane Veyer, coll. «Mondes en transitions», Les petits Matins, 2024.

Modèle n°3

Des coopératives mutualistes: l'exemple de la mise en commun des fonctions support et des démarches d'intérêt collectif

Les coopératives que nous appelons « mutualistes » sont des modèles de coopératives qui regroupent une variété de personnes morales ou d'entreprises du livre mettant au pot commun une part de leur chiffre d'affaires. Cette mise en commun se fait au profit de la mutualisation d'un certain nombre de missions jusqu'alors assurées en interne ou externalisées, à commencer par les fonctions dites « support » que sont les aspects comptables, juridiques et RH. Les coopératives « mutualistes » permettraient également le développement de projets collectifs (plaidoyer, formation, recherche-action...) nécessitant du temps de travail salarié ne pouvant être supporté financièrement par une seule structure. Comme pour les CAE, des coopératives mutualistes du livre peuvent être dessinées à différentes échelles (au niveau régional ou national).

Les constats

La plupart des structures indépendantes du livre passent beaucoup de temps et d'énergie sur des tâches administratives (comptabilité, ressources humaines, juridique) au détriment des missions qui composent le cœur de leur métier. Certaines de ces structures externalisent déjà ces fonctions administratives mais elles représentent un coût non négligeable pour des structures souvent déjà précaires. De plus, il n'existe pas, par exemple, de cabinets comptables spécialisés dans l'économie du livre. Par ailleurs, les entreprises du livre indépendant manquent cruellement de temps, d'énergie et d'argent pour développer des projets collectifs, se questionner sur leurs pratiques, se former ou encore penser l'avenir.

Les objectifs

- Permettre aux structures d'être en partie propriétaires de leurs organes administratifs et en cela d'être autonomes sur les pans administratif et comptable, à des coûts préférentiels ;
- Permettre à des structures de mutualiser des postes salariés « d'intérêt collectif » ;
- Formation et accompagnement des coopérateur·ices dans différents champs, plaidoyer, construction de projets communs, etc. ;
- Développer un pôle salarié expert spécifiquement dans le soutien et l'accompagnement à la filière du livre indépendant.

Les activités

On peut distinguer les activités en trois pôles différents. Dans tous les cas, ces pôles peuvent répondre aux questions des structures ou faire du conseil. Ils sont un appui, une aide, une ressource solide et fiable.

- Le pôle administratif et comptable permet d'assurer toutes ou une partie des tâches administratives des structures coopératrices gérées jusqu'alors en interne ou externalisées : gestion comptable, gestion des fiches de paie, etc. C'est aussi un pôle de conseil et d'accompagnement qui peut, par exemple, développer une activité d'appui aux librairies pour leurs réponses aux marchés publics ;
- Le pôle juridique permet d'appuyer les indépendant·es dans les difficultés auxquelles iels sont confronté·es : prud'hommes, conflits avec des partenaires, maisons d'édition se posant des questions autour du droit d'auteur·ice, librairies féministes se faisant attaquer, auteur·ices ayant peur de la censure, aide aux maisons d'édition pour éviter procédures bayons, etc. C'est aussi un pôle de prospective qui, avec les partenaires syndicaux, travaille sur de nouvelles modalités contractuelles pour l'interprofession ;

- Le pôle écologie du livre et coopérations accompagne les structures, via de la formation et du conseil, dans leur bifurcation écologique. Il organise des parcours de formation avec les meilleur·es expert·es en la matière, des parcours d'accompagnement des structures sur le temps long, des projets et des temps de rencontres pour faire de la prospective et dessiner l'avenir de la coopération avec les partenaires que sont l'Association pour l'écologie du livre ou encore La Charte, la FEDEI, etc.

Suites du travail possibles

Au niveau théorique des questions restent en suspens: comment construire de l'interdépendance et créer de la symbiose au-delà de «l'intérêt mutuel»? Et, au-delà de cette problématique, comment raccrocher ce modèle des enjeux de lecture et d'appropriation citoyenne du livre?

De plus, sachant que OPlibris est déjà une coopérative basée sur des principes de mutualisation d'outils pour l'édition indépendante, des ponts seraient à tisser, à créer et à déterminer de sorte qu'il n'y ait pas de concurrence mais de la complémentarité.

Au niveau de la réalisation, une étude de marché serait nécessaire pour savoir dans quelle mesure les structures indépendant·es auraient à gagner à mutualiser leurs fonctions support. Seulement cette étude n'a de sens à être faite qu'à condition d'avoir des structures partantes pour engager un changement si les résultats s'avéraient intéressants.

Au long terme la mutualisation peut d'ailleurs recouvrir de nombreux autres domaines que l'administratif, la formation et le conseil: il peut s'agir de la mutualisation des achats (papier, livres...) voire des outils de production, comme développé ci-dessus dans le premier modèle de coopérative.

Modèle n°4

Des coopératives tiers-lieu, ancrées dans les territoires: l'exemple d'un centre d'archive en coopérative.

D'autres coopératives peuvent être imaginées à l'échelle locale, en sur le modèle des tiers-lieux¹. Ces coopératives peuvent être vues comme des «fablab», des lieux de fabrication artisanale du livre (papeterie, atelier de typographie, imprimeries) ou encore comme des librairies en coopératives, selon des modèles déjà existants (La Grange aux livres, La Cavale...). Mais elles peuvent aussi être des lieux mixtes entre librairies, bibliothèques, maisons d'édition. Des lieux à la croisée des chemins, étant en capacité d'accueillir du public pour proposer une réappropriation citoyenne du livre: activités collectives, temps d'échanges, lieu de passage... Pour la suite de la modélisation, nous prendrons l'exemple d'un centre d'archive en coopérative que l'on peut imaginer national, régional ou même à l'échelle d'une ville.

Rappelons au passage l'enjeu essentiel dans une perspective d'écologie du livre, d'approfondir les coopérations locales. En effet, si l'on souhaite appliquer les pensées de l'écologie au milieu du livre, il faut également se saisir des apports essentiels du biorégionalisme qui a su mettre au centre l'importance des liens et des interdépendances propre à chaque région pour créer des écosystèmes variés à l'échelle globale. Ainsi, si une écologie du livre pensée nationalement fait sens, une écologie du livre territoriale est incontournable.

Les constats

On peut facilement imaginer que plus une société est alphabétisée, plus le nombre potentiel d'auteur·ices est grand. Est-il possible d'estimer le nombre de romans, de poèmes, de déclarations d'amour, de sagas de science-fiction, de récits de famille ou d'ébauches de travail

1- Pour une définition pertinente et politisante du tiers-lieu, voir «Nous ne sommes pas des fablabs!» un texte signé par L'Atelier de Bidouille Informatique Libre de Grenoble (ABIL), L'Atelier Fluo, L'Alternateur, La Mathérialauthèque de Fontaine, uN p'Tit véLo d'AnS La Tête, 2021, en ligne sur <ricochets.cc>.

qui dorment dans les tiroirs des Français ? Si on entend parfois le chiffre (non sourcé) selon lequel 1 % des livres écrits serait publié, on sait néanmoins que le nombre de manuscrits refusés est immense au regard d'une publication déjà ahurissante. Dans le livre *Le Mystère d'Henri Pick*¹, David Foekinos imagine une bibliothèque en Bretagne où seraient recueillis des manuscrits refusés par les éditeurs. À la manière de cette bibliothèque, on pourrait imaginer un «centre d'archive de l'écriture commune» qui serait un lieu où pourraient vivre tous les livres écrits sur un territoire (national, régional, etc.).

Un tel lieu d'archive doit être mis en lien avec la surproduction toujours plus grandissante qui sature les tables des librairies et qui écrase les livres les uns derrière les autres. Car, il est certain qu'un tel lieu amènerait une multiplication des titres publiés sur un territoire. On peut ainsi voir cette initiative comme une invitation à dépasser le capitalisme par lui-même en le noyant d'une production abondante, populaire et gratuite. Une production qui amènerait aussi une plus grande biodiversité puisqu'elle permettrait l'expression d'une variété d'auteur·ices qui aujourd'hui n'ont pas la possibilité d'être publiés.

Les objectifs

Ouvrir un lieu mixte entre bibliothèque, librairie et édition, qui proposerait de publier en un seul exemplaire tous les manuscrits écrits sur un territoire. À la manière de la Bibliothèque nationale de France qui possède un exemplaire de chaque livre publié en France à plus de 200 exemplaires (le dépôt légal), ce centre d'archive de l'écriture serait un lieu où n'importe qui peut venir déposer un livre. Ces livres peuvent être vendus avant d'être réimprimés, une nouvelle fois, en un seul exemplaire.

Les archives sont un lieu de vie ouvert à tout le monde. N'importe qui peut venir lire, découvrir, emprunter ou acheter des livres, ou participer aux événements du lieu. Mais pour pouvoir déposer ou emprunter un livre, il faut prendre une part dans la coopérative, en devenir co-propriétaire. Les archives proposent ainsi aux auteur·ices de donner une vie à leur livre, aux éditeur·ices d'avoir une mine de possibilités de publication dans lesquelles piocher, aux libraires d'avoir un lieu où trouver des livres inconnus. Les éditeur·ices membres de la coopérative s'engagent à renvoyer vers les archives tous les auteur·ices dont les manuscrits ont été refusés.

1- David Foekinos, *Le Mystère Henri Pick*, Gallimard, 2016.

Les activités

Les archives de l'écriture peuvent être vues comme un supermarché coopératif: un lieu vivant sur la participation des coopérateur-ices qui s'occupent des tâches quotidiennes du lieu. Les archives étant un lieu de vie, une des activités essentielles de la coopérative est de le faire vivre en organisant des événements: ateliers d'écriture, conférences, arpentages, rencontres d'auteur-ices, etc.

Pour la partie édition, toute personne peut déposer un manuscrit, de la forme qu'il veut, afin de le faire éditer. Le manuscrit peut-être déjà mis en page et prêt à être imprimé comme avoir été écrit manuellement. Les livres sont édités, passés au crible d'une correcteur-ice et imprimés en un seul exemplaire avant d'être rangés sur les étagères de la bibliothèque.

Un format standard de livre est proposé pour l'impression mais il est possible de déposer un livre imprimé et/ou fabriqué par soi-même. Tous les livres sont acceptés, à partir du moment où ils respectent un certain cahier des charges éthique (pas de racisme, de sexisme, homophobie, ou autres propos haineux). Les propos jugés limites sont étudiés en commission coopérative et un avis est rendu à l'auteur-ice. La publication n'est pas forcément empêchée mais elle peut être contextualisée (*trigger warning*, livre publié avec l'avis de la commission en guise de préface).

Les archives de l'écriture commune deviennent une forme de maison d'édition à un seul exemplaire du livre. Un contrat se signe avec les auteur-ices qui cèdent la totalité de leurs droits d'auteur-ices aux archives qui, elles-mêmes s'engagent à publier le livre dès que celui-ci est vendu (ou se retrouve dans un état empêchant sa lecture). Ces contrats, inspirés des licences *Creative Commons*, autorisent toute reproduction totale ou partielle du livre tant que la maison d'édition (Les Archives) et l'auteur-ice sont mentionnés sur une pleine page du livre imprimé. En outre, toute publication reproduisant tout ou partie d'un livre des Archives ne pouvant se faire à plus de 100 exemplaires en premier tirage et devant partager les principes du *Share alike*¹.

1- *Share alike*: partage de l'œuvre, avec obligation de rediffuser selon la même licence ou une licence similaire (version ultérieure ou localisée).

Les inspirations

- Entretien avec Estelle Vigne et Yoan Martinez de Colophon, un lieu à Grignan qui est à la fois une maison d'édition, un atelier typographique, une librairie et un musée de l'imprimerie.
- La librairie Quartier Libre à Bruxelles, une librairie en coopérative qui est un lieu hybride entre librairie, édition, imprimerie. Parmi ses nombreuses activités, elle propose notamment un atelier d'impression, sous la forme d'un robot-imprimeur qui imprime et fabrique un livre à la demande, en 5 minutes. Plus d'informations sur quartierlibre.coop.

Modèle n°5

Une coopérative autour de la diffusion de l'indépendance

Les constats

Lors des réunions du groupe de travail, il est souvent revenu dans les discussions le manque de connaissance des ouvrages de l'édition indépendante (par les professionnel·les comme par le grand public). Ce constat est doublé du fait que le travail de diffusion est aujourd'hui réservé aux représentant·es ou aux relations libraires, métiers qui ne s'adressent jamais au grand public. Ainsi, une coopérative du livre centrée sur la diffusion de l'indépendance pourrait à la fois être un moyen de favoriser l'interconnaissance au sein du monde du livre mais aussi avec le grand public.

Les objectifs

- Améliorer la diffusion des catalogues des maisons d'édition indépendantes ;
- Faire mieux connaître les structures indépendantes du livre ;
- Créer des coopérations entre les structures de diffusion et de distribution indépendantes.

Les activités

- Une partie de l'activité est consacrée à la communication. Il s'agit d'organiser un plaidoyer auprès du grand public et de l'interprofession autour de l'indépendance dans le livre (librairies, maisons d'édition, diffusion, etc.) auprès des médias, des politiques, du grand public, des lecteur·ices...
- Mise en place d'une surdiffusion des catalogues de l'édition indépendante auprès du grand public. Cette surdiffusion peut s'appuyer sur des coopérations entre structures de diffusion. Elle permet d'organiser des soirées ou des événements dans des lieux du

livre indépendant pour parler d'écologie du livre et d'indépendance.

- Mise en place d'une plateforme d'achat ou d'abonnement commun pour des catalogues de l'édition indépendante. Ces abonnements peuvent se prendre en librairies indépendantes et concerner plusieurs maisons d'édition.

Suites du travail possibles

Une partie importante du travail à construire se situe dans la question du modèle économique. Comment un tel travail de plaidoyer pourrait-il être viable économiquement ?

De plus, au niveau des alliances à construire, ce travail amène à déplacer les positions des différents métiers. Une suite du travail pourrait consister en l'approfondissement de ces nouvelles places de « diffuseur-euses grand public », « libraire vendant des abonnements », « éditeur-ices diffuseur-euses », etc.

Les inspirations

- Réflexions lors de la première réunion du groupe de travail (voir tableaux p. 18-19).
- Hobo Diffusion, une structure de diffusion promouvant l'édition indépendante et critique.

Modèle n° 6

Une coopérative « maison d'édition »

L'imagination d'une coopérative qui serait une maison d'édition a été une des modélisations que nous avons le plus poussée. Précisons d'abord que la coopérative éditoriale que nous dessinons ici n'est pas une coopérative composée seulement d'éditeur·ices. C'est une coopérative qui invite le grand public à devenir sociétaire de la coopérative pour être individuellement et collectivement propriétaire d'une partie de la production du livre. Cette organisation permettrait de choisir le type de société que l'on a envie de soutenir quand on achète un livre. Acheter un livre issu de cette coopérative éditoriale reviendrait ainsi à soutenir une production dont les conditions économiques, sociales et symboliques sont cohérentes avec les valeurs et les discours portés par les ouvrages eux-mêmes.

Les constats

Le premier constat est celui de la réappropriation par les grands groupes, des textes des indépendant·es en poche. On pourrait en effet dresser une longue liste de livres publiés par des maisons d'édition indépendantes, ayant eu un succès et ayant finalement été publiés en poche dans des maisons d'édition de grands groupes. On peut aussi remarquer que de nombreuses maisons d'édition indépendantes se sont dotées de leur propre collection poche qui les rend autonomes même si les ventes restent largement moins importantes que si les titres avaient été vendus à des grands groupes.

Le second constat est celui de la place des grands noms de la littérature progressiste publiés au sein des grands groupes. Les campagnes Désarmer et Déborder Bolloré ont permis de mettre en avant la question du choix des auteur·ices de gauche, de quitter les grands groupes pour des maisons indépendantes. Une des raisons avancées par certaines auteur·ices est qu'il n'existerait pas d'alternative stable, fiable et aussi puissante chez les indépendant·es pour diffuser leurs textes. Et cet argument est valable, dans le sens où il semble difficile d'imaginer qu'une maison d'édition indépendante seule puisse se substituer à Grasset pour publier une autrice comme Virginie Despentes.

Dans les deux cas, on remarque une difficulté de la part des maisons d'édition indépendantes du livre à obtenir une visibilité qui est captée par les grands groupes. Face à ces groupes structurés et puissants, la réponse peut se trouver dans l'organisation collective au-delà des maisons d'édition, dans la possibilité de faire front collectivement au sein de la filière du livre indépendant. En utilisant l'objet livre qui réunit par définition l'ensemble des acteur·ices du livre, il serait possible de se donner collectivement les moyens de l'indépendance et de créer dès aujourd'hui un écosystème du livre à la hauteur de nos exigences.

Les objectifs

Les objectifs économiques attendus sont donc importants. Il s'agit de créer une structure qui soit en capacité de soutenir la production, la diffusion et la distribution d'auteur·ices et d'ouvrages à succès national voire international. Elle a une vision à moyen terme et vise l'autonomie de ses acteur·ices et la circularité économique pour les sécuriser. Enfin, elle a pour ambition d'être puissante et de taille à concurrencer les grands groupes sur leurs propres terrains.

Au niveau écologique, il s'agit de construire une coopérative qui ne reproduise pas les mêmes problématiques que les grands groupes. En créant une coopérative autour de l'objet livre l'idée est justement de donner les moyens de travailler à grande échelle sur des productions matériellement et socialement écologiques. En effet, en récupérant et en se réappropriant le capital (économique et culturel) produit par les indépendant·es, un travail pourrait être fait pour proposer des contre-modèles en avançant vers une exemplarité dans la conception.

Les activités

Une coopérative éditoriale n'est pas directement une maison d'édition. Afin de s'en distinguer, elle fait un travail un peu décalé: elle organise la publication de livres qui ne pourraient pas se faire par une seule maison d'édition indépendante. Elle mène donc en parallèle les tâches suivantes:

- Étude et recherches de livres qui auraient du sens à être publiés à grande échelle par l'édition indépendante (et qui seraient très rentables);
- Organisation de coéditions au sein de l'édition indépendante;

- Réalisations de partenariats entre différentes structures de diffusion et de distribution pour certains livres ;
- Travail autour de la diffusion de livres: tournée d'auteur-ices en librairie, travail autour de la lecture, de la médiation... ;

Pour les livres qu'elle édite, elle mène concrètement un travail d'édition: cherche des textes, les budgétise, les éditorialise et les fait imprimer pour les diffuser. Son quotidien est celui d'une maison: divisé dans une multitude de tâches administratives, éditoriales, créatives et communicationnelles

Les livres publiés peuvent être distingués en trois axes possibles ne s'excluant pas mutuellement:

- L'édition en livres de poche d'ouvrages ayant eu du succès en maison d'édition indépendante.
- L'édition de nouveautés écrites par des grands noms progressistes et aujourd'hui publiés dans des grands groupes.
- L'édition de classiques libres de droits qui ne seraient plus disponible ou publiés seulement dans des grands groupes.

D'autres activités secondaires sont à envisager:

- Travail autour de la lecture, organisation de moments de médiation autour des livres en créant de la proximité entre auteur-ices, éditeur-ices et lecteur-ices. Ce travail permettrait de diffuser les valeurs de l'édition indépendante et de permettre au public, aux auteur-ices, aux libraires de mieux connaître les catalogues des maisons d'édition indépendantes.
- Une autre partie du travail est organisée autour de la prospective: travail autour de la fabrication du livre, études environnementales, travail autour de la mutualisation, de l'économie d'échelle, etc.

Suites du travail possibles

Comme pour les modèles précédents, une étude de faisabilité reste à faire pour dessiner l'organisation de cette coopérative: gouvernance, méthode de travail, implication des différentes acteur-ices, du

modèle économique pour qu'il corresponde aux ambitions de l'écologie du livre.

De plus les questions que posent ce travail peuvent être aussi vastes que les questions qui se posent autour du livre (puisque'il est le centre de cette coopérative). Ainsi, les questions autour de la lecture, du caractère élitiste du livre ou de la propriété intellectuelle seraient centrales pour continuer à avancer sur ce chantier.

Inspirations

- Entretien avec Les éditions du Commun (voir tableaux p. 18-19).
- Entretien avec La Grange Aux Livres (voir tableaux p. 18-19).
- Entretien avec Mathias Echenay (voir tableaux p. 18-19).

MODÉLISATION DE LA COOPÉRATIVE IMAGINÉE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

Le choix d'une recherche-action opérationnelle pour la modélisation

Au fur et à mesure des 10 mois de travail, un modèle de coopérative est sorti du lot. Ce recentrement s'est fait progressivement, avec la volonté de produire un résultat opérationnel, réalisable à court terme et qui pourrait avoir des répercussions à moyen et long terme. Pour plus d'efficacité, nous avons avancé sur le modèle au cœur des préoccupations du groupe de travail et nous n'avons pas développé plus en avant les autres modèles (en construisant par exemple un plan économique ou en faisant une étude de marché).

Pour ce travail, notre ambition a été de dessiner une coopérative interprofessionnelle et nationale ayant pour horizon de permettre à l'écosystème indépendant du livre d'être plus robuste, de «faire poids» et d'enclencher les changements structurels nécessaires à la bifurcation écologique. Si des modèles de coopératives régionales nous sont apparus souhaitables voire évidents à envisager (comme nous l'avons évoqué dans les modélisations), nous nous sommes concentré·es sur un modèle national pour répondre au mieux aux enjeux posés par l'écologie du livre et à l'actualité politique. Les enjeux étant même internationaux, une suite du travail devrait même réfléchir à des façons de coopérer au-delà de la France.

L'urgence à soutenir l'indépendance du livre a guidé le travail tout au long des réunions. C'est la raison pour laquelle le modèle proposé est très proche de celui de la Coop-médias, à savoir celui d'une coopérative s'appuyant sur de la levée de fonds pour investir dans des projets transformateurs et soutenir des entreprises du livre en difficulté. Si ce modèle de la levée de fonds a été largement déployé, cela n'empêche pas d'imaginer une coopérative «à étages», qui aurait différents modèles économiques (autonomes ou complémentaires) inspirés des modèles proposés plus haut. Dans tous les cas, on peut noter que le fourmillement d'idées autour des coopérations a eu pour effet l'imagination d'une coopérative en capacité d'en créer d'autres.

Toujours dans l'objectif de créer un écosystème et du commun entre toutes les acteur·ices du livre, l'enjeu a été de construire un modèle de coopérative qui fasse un pont entre les professionnel·les du livre et les citoyen·nes. Nous voulions que cette coopérative permette à des milliers de personnes de devenir sociétaires, et en cela de les sensibiliser aux questions d'indépendance et d'écologie du livre mais surtout

de permettre au livre de redevenir un objet démocratique fort. Dans cette optique, les citoyen·nes sont ainsi vu·es comme les partenaires des indépendant·es du livre qui sont les bénéficiaires du travail de la coopérative.

Le serpent de mer du modèle juridique

Précisément parce que nous voulions impliquer de la meilleure manière possible les citoyen·nes, la question du bon modèle juridique à travailler pour coller à nos ambitions a été un questionnement régulier de notre travail. Si la volonté initiale était évidemment de travailler autour du modèle coopératif et plus spécifiquement de la SCIC, de nombreuses questions se sont posées sur l'implication économique des citoyen·nes. Elles ont entraîné des allers-retours et des comparaisons entre les modèles de la coopérative, du fonds de dotation ou de l'association. En effet, puisque nous voulions que la coopérative lève des fonds pour les redistribuer, il nous a fallu démêler les possibilités que permettaient les deux systèmes que sont les prises de parts sociales (modèle coopératif) et les dons (modèle associatif et fonds de dotation).

La prise de parts sociales est le mode de levée de fonds classiquement utilisé par les coopératives. Elle consiste à faire appel à des catégories de personnes (selon les statuts) pour leur demander d'investir dans la coopérative en plaçant de l'argent au capital. La part sociale est fixée à un montant précis et les statuts régissent le nombre de parts qui doivent être prises selon les collèges de la coopérative. Par exemple, une librairie en coopérative peut fixer la part sociale à 10€ et créer deux collèges: «citoyen·nes» et «collectivité territoriale» en demandant un minimum de 1 part pour entrer dans le collège citoyen·nes et de 1000 parts pour entrer dans le collège collectivité territoriale. Les collectivités territoriales auront alors plus investi que les citoyen·nes dans la coopérative, mais auront néanmoins la même voix au chapitre que les autres (toujours selon le principe «une personne = une voix»). Ainsi la coopérative peut se constituer un solide capital, lui permettant à la fois d'avoir du crédit auprès des partenaires (comme les banques par exemple), mais également d'avoir une somme dans laquelle puiser au lancement de la coopérative. Toutefois l'argent placé au capital continue d'appartenir aux sociétaires qui sont libres de le récupérer au bout de 5 ans. À ce moment-là, iels peuvent, s'iels le souhaitent, en quelque sorte revendre leurs parts sociales à la coopérative. La coopérative se doit

donc d'être en capacité de rembourser les sociétaires à chaque instant et donc d'avoir su créer en 5 ans un modèle économique stable lui ayant permis de reconstituer le capital initial.

Le modèle du don est radicalement différent. En effet, un don, par définition ne doit pas être rendu. Il est donc très avantageux car c'est un flux d'argent à sens unique avec lequel une structure peut faire ce qu'elle souhaite. Seulement, c'est également un modèle très encadré. Si toute structure peut recevoir des dons, les structures que sont les associations et les fonds de dotation permettent de le défiscaliser. Lorsque ce don est défiscalisé, il rentre dans le régime du mécénat et si une structure veut le redistribuer, elle doit le faire à une autre structure rentrant dans les critères du mécénat. En un mot, et on le comprend bien, une association ne peut pas redistribuer l'argent reçu à des entreprises privées sous forme de don ; mais des mécanismes similaires au prêt, notamment via la prise de parts au capital auprès des entreprises soutenues, peuvent alors être envisagés. À la différence de la prise de parts sociales, le donateur ne devient pas co-propriétaire de la structure et n'est pas amené à s'impliquer dans la vie de l'organisation. Dans un fonds de dotation, les donneur·ices ne sont pas décisionnaires dans la répartition du fonds qui est géré, la plupart du temps par les personnes qui l'ont créé. Or, l'objectif de notre travail étant d'impliquer les citoyen·nes dans la gouvernance d'une structure du livre il faudrait imaginer des montages juridiques permettant de dénouer ce problème.

La modélisation qui suit constitue le premier étage d'une coopérative, centré sur la levée de fonds. Son modèle économique ne comporte pas vraiment de recettes structurelles permettant d'atteindre l'équilibre. Ainsi, pour que la proposition modélisée puisse se transformer en coopérative stable et faisant du bénéfice, il faudrait qu'elle se dote d'un « étage » complémentaire reprenant une proposition dans les modélisations précédemment évoquée.

Un autre chemin possible, serait de penser cette structure comme autonome et de changer de modèle juridique en se tournant vers le fonds de dotation. Une solution pour pallier le problème évoqué plus haut pourrait alors être de constituer un fonds de dotation couplé à une association : cette double structure permettrait de recevoir du don tout en restant ouverte à l'entrée de personnes dans la vie de la structure par le biais de l'adhésion.

Modélisation

Comme nous le disions plus haut, la levée de fonds est la principale source de revenu de la coopérative. Elle s'organise auprès du grand public et de mécènes partageant des affinités de valeurs avec l'Association pour l'écologie du livre. Ce travail s'accompagne d'un travail d'organisation de ces levées de fonds :

- Campagne de communication pour faire parler de la coopérative et lever des fonds ;
- Gestion d'un site internet, d'une newsletter ;
- Organisation d'assemblées pour décider comment seront répartis ces fonds ;
- Étude des dossiers de candidature et accompagnement pour leur réalisation ;
- Redistribution de l'argent aux structures et recherches de modèles au cas par cas ;
- Accompagnement des structures qui ont été aidées ;
- Travail de plaidoyer et représentation de la coopérative, tissage de liens avec des partenaires du livre ou de l'ESS, animation de la vie coopérative, aide à d'autres structures culturelles qui voudraient s'inspirer du travail fait...

PREMIÈRE PARTIE: DES FONDS À DESTINATION DE PROJETS COLLECTIFS

Les deux tiers des fonds levés sont redirigés vers des projets collectifs. L'objectif de cette manœuvre est de permettre à des projets transformateurs, s'inscrivant dans les valeurs de l'écologie du livre, de voir le jour. Quelques idées de critères pour toucher les fonds levés:

- Le projet doit concerner au moins deux ou trois métiers ou branches du monde du livre¹;
- Le projet doit, dans la mesure du possible, travailler un lien avec la lecture ou les lecteur·ices (au-delà du fait que des lecteur·ices lisent un livre);
- Les projets soutenus devront représenter un panel large de ce qu'est l'écologie du livre. Par exemple, si plusieurs projets concernent la production d'un livre écoconçu, ils ne pourront pas tous être retenus;
- Si les projets proposés ne sont pas assez transformateurs, la structure se garde le droit de ne pas redistribuer l'argent levé et de l'utiliser pour aider les projets proposés à être plus en phase avec les valeurs de l'écologie du livre.

Chaque année, la coopérative publie une feuille de route des projets et idées qu'elle trouverait pertinents pour l'avenir du livre. Les projets proposés peuvent s'inspirer des projets dessinés dans la feuille de route de la coopérative.

Si tous les projets et modèles précédemment cités pourraient tout à fait être des projets soutenus par la coopérative, on peut également imaginer des projets de moins grande ampleur qui pourraient être aidés:

- Un travail innovant sur le livre. Par exemple, une maison d'édition proposant de payer ses auteur·ices à l'impression, une imprimerie proposant de faire de la

1- Branches définies de façon large parmi les branches suivantes: librairie, édition, diffusion, distribution, imprimerie, auteur·ices, bibliothèques, lecteur·ices. Il faut également que ce soit « innovant » dans le sens où un éditeur faisant un livre avec un auteur et l'imprimant dans une imprimerie, ne fait pas trois métiers.

prospective sur des questions d'écologie matérielle, un travail de médiation autour du livre pour travailler différemment autour de la lecture...

- Des aides à des projets existants: aide à l'Association des librairies coopératives de Bretagne pour un projet autour du passage en coopérative de librairies...
- Travail de coopération dans l'édition: par exemple une auteur·ice célèbre publié·e par de nombreuses maisons d'édition indépendantes, une suite de *Déborder Bolloré*, etc.

Une assemblée se réunirait une fois par an pour choisir les projets sélectionnés et la hauteur de l'aide. Le choix se ferait selon les moyens, les projets et les besoins du livre pour faire écosystème.

DEUXIÈME PARTIE: DES FONDS PERMETTANT LA CONSOLIDATION ÉCONOMIQUE D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Le tiers des fonds restant serait utilisé à des fins de consolidation économique des entreprises du livre. En effet, l'un des principaux problèmes de l'écosystème du livre indépendant étant le manque de fonds et les trous de trésorerie, une coopérative du livre pourrait être une solution mutualiste pour permettre à des structures importantes de ne pas s'effondrer à cause de difficultés de trésorerie. Cette aide pourrait être calculée selon le besoin en fonds de roulement (BFR) de l'entreprise, ne pourrait pas être demandée pour du développement mais seulement pour de la consolidation.

Une assemblée se réunirait deux fois par an pour choisir les structures soutenues, selon les dossiers soumis ainsi que les fonds réunis. Quelques idées de critères pour toucher les fonds levés:

- Être une entreprise indépendante d'au moins 3 ou 4 ans d'existence ;
- Être «adhérent-es» à la coopérative depuis au moins un an ;
- Ne pas avoir touché d'aide de la coopérative depuis au moins 3 ans ;
- Avoir sollicité des aides déjà existantes (CNL, DRAC, etc.) ;
- Remplir un questionnaire d'adhésion aux valeurs de l'écologie du livre ;
- Être en difficulté économique, avoir un trou de trésorerie et être en capacité de fournir le BFR des trois dernières années ainsi qu'un plan de trésorerie ;
- Prouver que l'aide peut régler le problème ;
- S'engager à être jury l'année suivante ;

L'AMBITION

À court terme la coopérative du livre parvient à lever suffisamment de fonds pour soutenir quelques structures et empêche leur effondrement. Elle investit également dans des projets collectifs qui permettent

de sortir d'une vision pessimiste et court-termiste. L'argent peut plus facilement circuler du grand public vers un collectif défendant les valeurs de l'écologie du livre. Le monde du livre indépendant commence à s'organiser. Des coopérations voient le jour, des structures se rencontrent, se reconnaissent et travaillent ensemble. Des projets collectifs sont l'occasion de multiplier les actes de résistance face au capitalisme, à la surproduction et à la concentration dans le livre. Par ces projets et par la coopérative, les notions d'écologie du livre se renforcent dans les milieux militants. Cela occasionne quelques changements de pratiques de la part de certain-es lecteur-ices. Des collectifs d'autres secteurs s'en inspirent. La coopérative du livre rejoint des coopératives de la transition. Le grand public commence à se saisir de l'importance de l'indépendance.

À moyen terme la coopérative du livre permet de consolider économiquement des structures indépendantes et défendant les valeurs de l'écologie du livre. Pour ces structures, l'urgence n'est plus aux financements et elles peuvent mener en parallèle des projets innovants qui vont dans le sens de la coopérative. L'écosystème du livre indépendant devient plus robuste et moins en proie à la crise permanente. Le plaidoyer fait par la coopérative permet de mieux diriger l'argent public vers le livre indépendant, ce qui le renforce. Des liens solides sont construits et des projets structurants permettent de transformer l'écosystème. La notion d'interdépendance se fait sentir et les coopérations entre les différents corps de métiers sont plus fréquentes. La différence entre les indépendant-es et les grands groupes est flagrante et les indépendant-es n'ont plus à tenter de survivre en courant après une croissance infinie. Les lecteur-ices sont maintenant des membres à part entière de l'écosystème qui est moins opaque pour le grand public. Des notions d'écologie du livre infusent dans la population et les collectifs militants s'en sont emparés pour leurs combats respectifs.

À long terme de nombreux chemins différents peuvent être envisagés. On peut imaginer que les liens qui ont été tissés ont abouti à la création d'un véritable écosystème du livre qui ne ressemble plus du tout à la chaîne actuelle. Les liens entre les métiers ont permis une transmission facile des savoir-faire et une grande circulation des livres. Le livre a su traverser les différentes crises pour devenir un commun.

TROISIÈME PARTIE: DES ÉTAGES COMPLÉMENTAIRES À CONSTRUIRE

Comme nous le disions à propos des modèles juridiques, la suite du travail impliquerait de réfléchir maintenant à l'aspect économique pour créer un vrai modèle de coopérative. Des étages supplémentaires seraient à construire en s'inspirant des modèles développés plus haut:

- Travail de mutualisation en collaboration possible avec OPlibris autour de mutualisation RH, comptable, juridique...;
- Médiation autour du livre et de la lecture: diffusion, surdiffusion, partenariats avec des bibliothèques pour diffuser des catalogues de maisons d'édition...;
- Activité éditoriale autour du livre de poche ou de la publication de nouveautés écrites par des auteur·ices célèbres...;
- Ouverture de lieux autour du livre: tiers-lieux, lieux d'artisanat, librairies-bibliothèques militantes...;

Ainsi la suite de ce travail peut se dessiner en trois chemins qui peuvent être choisis selon les moyens (humains et financiers) qu'une structure souhaiterait engager dans la suite du travail.

- Le premier chemin serait celui de la création d'un fonds de dotation sur les principes énoncés plus haut. Il serait le plus rapidement réalisable et le moins risqué en termes d'investissements (humains et financiers).
- Le deuxième chemin consisterait à tenter de créer à court terme une petite coopérative en poussant un peu plus loin un ou deux modèles économiques grâce au groupe de travail et aux contacts déjà tissés. Ce chemin pourrait prendre pour appui une région ou un territoire particulier pour ne pas avoir à travailler au niveau national directement.
- Le troisième chemin, peut-être le plus ambitieux, amènerait à développer plus encore les projets déjà réfléchis pour pouvoir créer une coopérative à même de rejoindre les Licoornes et de donner une grande visibilité aux enjeux d'écologie du livre.

CONCLUSION

« Règle n°1: dans le cercle, le dernier
maillon toujours sera libre. »

Élio Possoz,
Les Mains vides, La Volte, 2025

Notre travail s'inscrivait dans la volonté pour l'Association de passer un cap en proposant des sorties possibles de la crise écologique que traverse le milieu du livre. Évidemment, nous n'avons pas trouvé une voie unique et parfaite pour rendre robuste l'écosystème du livre. Les voies que nous avons explorées sont multiples, complexes et peuvent contenir des contradictions. Ce qui ressort néanmoins de notre travail, c'est que les possibilités ouvertes par l'outil coopératif sont immenses et prometteuses. Si elles ne sont pas la voie directe vers une profonde transformation rapide, elles sont cependant une piste sérieuse pour apporter de la robustesse à l'écosystème.

D'abord parce qu'elles viennent mettre le doigt sur des nœuds au sein du monde du livre que nous avons déjà explicités: comment coopérer? Comment relier les lecteur·ices et les professionnel·les? Comment se répondre aux crises actuelles et à venir? Ensuite parce qu'elles ont la capacité de créer un collectif capable de répondre à ces questions; parce qu'elles peuvent tisser des liens entre les différent·es acteur·ices et que cette capacité est par essence un des moyens actuel et réalisable d'entamer une sortie du capitalisme¹.

Nous n'avons pas trouvé de solutions parfaites mais nous avons continué à documenter la façon la plus efficace qui soit de sortir de la crise écologique: la coopération. Nous l'avons déjà dit, et nous continuerons de le répéter: il n'y aura pas de réponse individuelle aux problématiques systémiques qui étouffent le milieu du livre (et la société mortifère dans laquelle il est pris). La coopération, le lien, l'entraide, la solidarité sont des solutions vastes, mais qu'il faut multiplier. Une culture de la coopération reste à renforcer ou à construire selon les endroits. Sans forcément dire que le lien soit par essence l'apanage de la résistance, il est sans aucun doute la première pierre vers l'interdépendance et la création de la robustesse à l'échelle collective. Or, l'outil coopératif permet exactement cela: la création de liens puissants entre des inconnu·es autour d'un objet commun et vertueux. En cela, ces liens peuvent être les premières pierres de l'édifice de nos luttes

1- Voir à ce sujet le livre d'Éloi Laurent, *Coopérer et se faire confiance par tous les temps* (Rue de l'échiquier, 2024) ou la vidéo « comment dépasser le capitalisme » sur <blast-info.fr>.

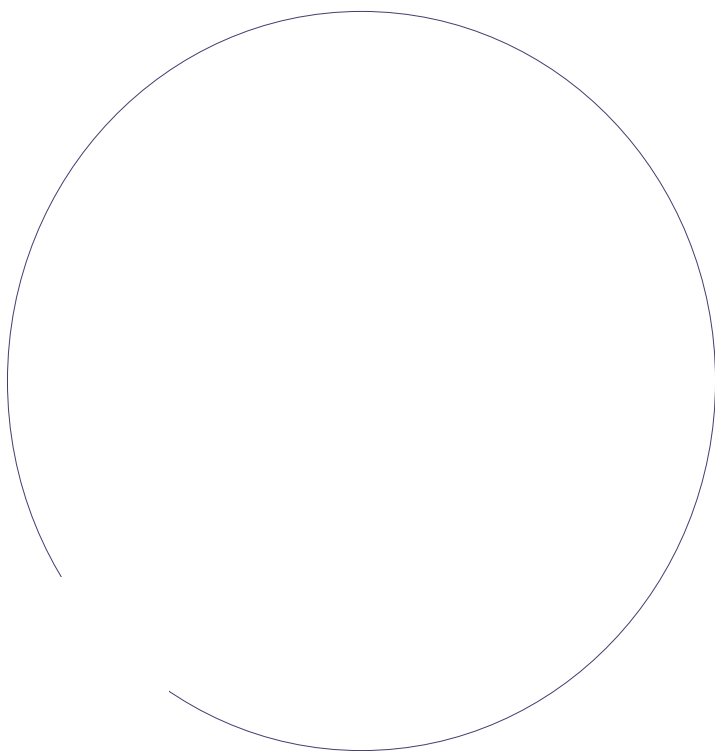
et de nos espoirs pour un monde du livre plus habitable, et donc plus écologique.

Le travail que nous avons mené s'achève sur deux points entrelacés. D'une part de nombreuses portes sont à pousser. Nous espérons avoir dessiné des perspectives souhaitables et transformatrices pour une filière du livre qui chercherait à sortir des crises. Ce rapport sera peut-être un outil pour aider dans la construction de ces alternatives. Il doit être complété, amendé ou testé, mais indique un faisceau de directions qui pourraient amener à des changements.

D'autre part, pour ouvrir ces portes, une culture de la coopération reste encore à créer au sein du monde du livre pour qu'il devienne véritablement un écosystème. La diversité des personnes et des parcours que nous avons rencontrés en témoigne, il n'y a pas de méthode pour créer une culture de la coopération, sinon celle de multiplier les liens et les points de convergences.

Des alternatives fleurissent d'année en année et de nombreuses initiatives méritent d'être prolongées, renforcées et transmises. Nous avons aujourd'hui un début de cartographie pour nous orienter. Il faudra demain continuer d'explorer les territoires de la coopération.

Dans le livre *Les Mains vides*, un des personnages énonce une règle mystérieuse : « dans le cercle, le dernier maillon toujours sera libre ». Une règle reformulée à la toute fin du livre de la sorte « la première règle : ne jamais fermer un cercle », par un autre personnage ajoutant une chaise vide à un groupe de parole. Poser cette règle, c'est dire qu'aucun collectif, aucun groupe, aucune communauté ne doit jamais se fermer à l'arrivée de nouvelles personnes. La dernière portion du cercle doit toujours rester ouverte, pour permettre une coopération infinie.



REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes du groupe de travail bénévole ayant participé à la mission pour leur enthousiasme, leur présence, leur fiabilité, leur bienveillance, leur expertise, leurs pensées fines et leur jugement éclairé.

Nous remercions également toutes les personnes-ressources qui nous ont aidé·es, conseillé·es et informé·es tout au long de ce travail pour le faire mûrir et lui donner la forme la plus poussée possible.

Nos remerciements vont aussi aux personnes et aux structures qui nous ont accueilli·es lors des journées de travail: Célia Penformis et l'Agence Régionale Bretagne Livre et Lecture, Amandine Aubry et les Ateliers du Vent, Alexandre Fontaine et le BAM.

Nous remercions la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain ainsi que la Fondation Jan Michalski pour leur soutien essentiel dans un contexte de fragilisation du milieu culturel, associatif, et des idées de l'écologie.

Enfin, nous remercions tous·tes les membres de l'Association pour l'écologie du livre qui la font vivre chaque jour à leur façon et qui amèneront peut-être ce travail à se prolonger plus encore.

Chaque pierre compte pour construire les plus beaux édifices.

Chaque pas compte sur les chemins de l'Inexploré.

Et bientôt, au cœur de la nuit, nous verrons mieux les étoiles.

Coordination et rédaction : **Mathieu Bouttin et Mélanie Mazan**

Relecture : **Anaïs Massola, Marianne Kmiecik,
Paméla Devineau, Mathias Echenay, Sarah Neuville**

Mise en page : **Teddy Pouteau, Sarah Neuville**